focus Infos

Bimensuel Togolais d'Informations

PRIX 500 F CFA

Bimensuel togolais d'informations

INTERVIEW ... POLITIQUE SPORT PUB ARTS ANNONCES

N°119 | du 30 Sept au 14 Oct 2014

OPPOSITION TOGOLAISE :

Le grand vide !

Absence de ligne et de projets, déficit de leadership, intérêts égoïstes....

POLITIQUE *PP.2,4,5,6*

Assemblée Générale de l'ONU:

Agenda chargé et dossiers sensibles pour Faure GNASSINGBE et ses pairs à New-York

INVITÉ SPÉCIAL *P.7*

Madame NAKA de SOUZA GNASSINGBE, Directrice Générale de l'Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement PME/PMI (ANPGF):

« Nous finançons les entreprises et projets d'entreprises avec des crédits remboursables par le canal des banques et institutions financières partenaires de l'agence »

DOSSIER *P.8*

Écoles privées :

Manque de formation du personnel, infrastructures précaires, escroquerie, violation des textes

L'urgence d'un assainissement du secteur s'impose

Editorial

Infos N°119 | du 30 Sept au 14 Oct 2014

Kokouvi Ekpé AGBOH AHOUELETE

UNE BONNE REFORME !

Dès le début du processus de sa mise en place et avant même qu'il ne devienne opérationnel, l'Office Togolais des Recettes (O.T.R) a été l'objet d'attaques diverses, destinées à en faire un projet mal-né. Instrumentalisant les médias et utilisant une partie de la fortune qu'ils ont amassée très souvent irrégulièrement et frauduleusement au préjudice du Trésor Public, plusieurs personnes, réunies par le combat pour la préservation de leurs intérêts particuliers servis et favorisés par l'immobilisme ambiant, s'étaient alors engagées dans un réquisitoire sans concession contre cet office, accusé de tous les maux.

Cette campagne qui s'était soldée par un échec puisque l'OTR a bel et bien vu le jour et prend ses marques, a repris depuis peu sous une autre forme. Faut-il le rappeler, l'objectif de cet office qui est né de la fusion des Douanes et des Impôts, est de mobiliser davantage les ressources de l'Etat en optimisant les recettes fiscales et douanières à travers un process qui combat les fraudes et les petits arrangements entre amis. Mais pas seulement. Il s'agit également de mettre en place le système le plus efficace qu'il soit, avec une simplification des procédures et des ressources humaines compétentes. A l'heure où les besoins sociaux sont de plus en plus importants et urgents, ou encore que le pays s'est engagé dans une politique de grands travaux avec la construction ou la réhabilitation des infrastructures, il va sans dire que s'imposent comme des impératifs catégoriques, la rigueur et la transparence dans la gestion des régies de l'Etat, l'orthodoxie financière et la règle de bonne gouvernance ; le financement de nos besoins étant à ce prix.

Cependant, comme toute réforme structurelle, celle-ci fait également peur parce qu'elle pose la question de l'avenir, des perspectives de carrière. En effet, certains, de bonne foi, s'interrogent. Cela est légitime et les responsables de l'OTR y gagneraient à les rassurer en les sensibilisant à la pertinence ainsi qu'à l'utilité de cet office pour les finances publiques.

Quant aux autres, il faudra bien qu'ils s'y fassent. C'est-à-dire tous ceux qui, bousculés dans leurs vieilles et mauvaises habitudes érigées presque en normes, ne se rendent même plus compte que leurs comportements impactent négativement sur le budget du pays ; et donc réduisent sa capacité à faire face aux demandes multiformes.

L'opposition sibylline et les entraves au fonctionnement normal de l'OTR, dont les auteurs sont ceux qui sont aujourd'hui en difficultés, parce que s'étant complus dans un certain laisser-aller, lorsqu'ils ne s'accommodaient pas simplement de pratiques clairement délictuelles, ne doivent pas prospérer. La création de l'OTR est une bonne réforme. Les chiffres le montrent déjà. Au surplus, l'office jouit d'une forte légitimé : il a reçu l'onction de la représentation nationale qui a adopté à l'unanimité, la loi l'instituant.

Assemblée Générale de l'ONU :

Agenda chargé et dossiers sensibles pour Faure GNASSINGBE et ses pairs à New-York

Jean-Paul AGBOH AHOUELETE

C'est une Assemblée Générale (A.G.) de l'Organisation des Nations Unies (ONU) pas comme les autres qui se tient à New-York (Etats-Unis) jusqu'au 02 octobre prochain. En effet, l'ONU n'a jamais eu autant de problèmes à régler en si peu de temps. De fait, à « l'heure est grave » du Secrétaire général Ban-Ki-Moon, a répondu en écho «cette soixante-neuvième session pourrait être la session la plus importante en une génération et pour une génération entière » du Président de l'A.G, l'ancien ministre ougandais des Affaires étrangères Sam Kahamba Kutesa élu en juin 2014 par acclamation.. C'est dire donc le niveau des enjeux du Sommet, placé sous le thème « Un programme transformateur de développement pour l'après 2015. »

La grande messe de la diplomatie mondiale s'est ouverte le 22 septembre dernier à New-York en présence de plus de 140 chefs d'Etat et de Gouvernement; démontrant l'importance et l'urgence des sujets à aborder. A la fin de la session début octobre, sera adopté un nouveau programme de développement baptisé « Programme transformateur de développement pour l'après 2015 ». Ce document a été élaboré par M. Kutesa et son cabinet, avec les États membres et toutes les parties prenantes intéressées à la mise en place et à l'adoption de ce programme, qui promeut l'inclusion et met les peuples au centre de tout.

Dans son discours d'ouverture, le secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-Moon, a expliqué que le programme transformateur de développement a pour objectifs primordiaux l'élimination de la pauvreté et de la faim, la promotion d'une croissance économique soutenue et inclusive pour l'après-2015, reposant sur les bases jetées par les Objectifs du Millénaire pour le Développement (O.M.D) et permettant de terminer ce qui a été entrepris.

A la différence de la Conférence de Rio sur le développement durable (Rio+20), le nouveau programme doit être holistique, orienté vers l'action et universellement applicable, tout en accordant

Photo Louis Vincent

l'attention voulue aux différentes réalités régionales et nationales ainsi qu'au niveau de développement. Les États membres, le système des Nations Unies, le secteur privé, la société civile, les groupes représentant les intérêts des femmes, les parlementaires et d'autres acteurs auront tous un rôle à jouer.

Pour Ban Ki-Moon, ledit programme nécessitera un renforcement du partenariat mondial, lequel favorisera les partenariats entre les gouvernements, permettra un rôle accru du secteur privé, assurera un régime commercial international équitable et encouragera les investissements directs nationaux et étrangers. À cet effet, il est question d'utiliser toutes les occasions possibles pour mobiliser tous les acteurs dans une action globale efficace et transparente de promotion des moyens de mise en œuvre en termes de ressources financières, de développement, de transfert de technologie et de renforcement des capacités.

Photo Louis Vincent

L'objectif ultime consiste à créer un programme transformateur qui soit propice à des solutions globales, oriente les efforts nationaux de développement, permette aux populations d'améliorer leurs moyens de subsistance et de déterminer leur propre avenir.

Dans ce cadre, il est prévu l'organisation d'un certain nombre de réunions, débats thématiques et sessions de haut niveau axés sur des questions clés, y compris la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, la résolution pacifique des conflits, la consolidation de la paix et le renforcement du rôle de l'Alliance des civilisations des Nations Unies.

Le secrétaire général des Nations Unies a saisi l'occasion pour faire un tour d'horizon de l'actualité marquée notamment par le terrorisme international dont sont victimes aujourd'hui des pays comme le Mali, la Somalie, l'Irak, le Nigéria. Il a aussi évoqué la progression du virus Ebola en Afrique de l'ouest, exhortant la communauté internationale à être solidaire des pays touchés comme le Libéria, la Sierra Leone et la Guinée.

A la suite de l'intervention du secrétaire général des Nations Unies, plusieurs chefs d'Etat et de délégation se sont succédés à la tribune sur des questions diverses comme le changement climatique, l'insécurité, le terrorisme international, la lutte contre la pauvreté.

LE CLIMAT, UNE QUESTION DE SURVIE.

La problématique du réchauffement climatique a été l'un des sujets au cœur de cette 69è session. M. BAN-KI-MOON a engagé les dirigeants du monde entier à prendre leurs responsabilités face à ce phénomène. L'acteur Leonardo Di Caprio, « en guest star », a succédé au Sud-Coréen à la tribune pour affirmer que «l'air pur et un climat vivable font partie des droits de l'homme inaliénables» et qu'investir dans les énergies renouvelables «est une bonne politique économique»

«Je vous demande de faire preuve de leadership», a lancé le secrétaire général des Nations Unies. « Nous ne sommes pas là pour parler, nous sommes là pour écrire l'Histoire» a-t-il avancé.

«Le changement climatique menace la paix chèrement acquise, la prospérité et les chances de réussite de milliards de personnes», a-t-il souligné, ajoutant qu'à la fin du siècle, nous ne devons pas émettre plus de carbone que notre planète ne peut en absorber.

De fait, il a appelé les gouvernements à abonder de 100 milliards de dollars par an le Fonds vert pour le climat, créé à la Conférence de Copenhague en 2009 mais qui manque cruellement de moyens.

MOBILISATION CONTRE EBOLA :

Outre la question du réchauffement climatique, M. BAN-KI-MOON a saisi l'occasion de la présence massive des dirigeants mondiaux à New-York pour convoquer d'urgence et de haut niveau afin de sonner une fois encore, le tocsin de la mobilisation internationale contre le virus EBOLA qui sévit en Afrique

(Suite à la page 4)

moov

Profitez d'une communication No Limit partout au Togo !

moov no limit

Chaque jour, nous travaillons sur notre réseau pour vous rapprocher un peu plus. Aujourd'hui présent à **100%** dans les préfectures et chefs-lieux de régions pour une couverture à **90%** de la population, nous continuons d'investir pour que l'ensemble de la population togolaise puisse bénéficier de la meilleur qualité d'écoute et des meilleures offres du marché.

Restez dans le moov pour une communication **No Limit** !

100% des chefs-lieux de régions

100% des préfectures couvertes

90% de la population couverte

1er OPÉRATEUR CERTIFIÉ ISO AU TOGO
ISO 9001
DEPUIS 2011

groupe etisalat

www.moov.tg

Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

Assemblée Générale de l'ONU :

(Suite de la page 2)

Jean-Paul AGBOH AHOUELETE

de l'Ouest et a déjà causé la mort de plus de 3.000 personnes.
Selon le service de presse onusien, le conclave visait à « concocter une réponse exceptionnelle pour contrôler et stopper la propagation du virus, traiter ceux qui ont été infectés, assurer les services essentiels, préserver la stabilité et empêcher l'épidémie dans d'autres pays».
De fait, de nombreux leaders mondiaux ont participé à la séance, dont ceux des pays touchés à l'exception de la Libérienne Ellen Johnson Sirleaf et du Sierra-léonais, Ernest Bai Koroma, qui sont intervenus par videoconférence. Les représentants des Etats membres de l'ONU et des entités mondiales telles que l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la Commission de l'Union africaine, la Commission européenne, la Banque mondiale et la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge y étaient également. Le chef de l'ONU a annoncé la mise en place d'une mission des Nations unies pour la réponse d'urgence à Ebola (UNMEER) qui mettra en œuvre la stratégie de l'OMS et sera dotée de très fortes capacités logistiques et opérationnelles. Démarrage prévue : fin septembre.
Selon Anthony Banbury qui dirigera cette mission, UNMEER est déjà présents dans les quatre villes les plus touchées. Une présence minimale qui va s'accroître rapidement, précise-t-il. Le QG quant à lui va se déployer de New York à Accra avant la fin du mois : « on avance le plus vite possible pour mettre en place notre stratégie » a-t-il tenu à rassurer. Côté logistiques, il a annoncé plus de deux millions d'équipements de protection, 470 véhicules tout-terrain dans la région, 5 hélicoptères et à terme probablement 18.

« Le monde peut et doit arrêter Ebola. Maintenant ! » s'est exclamé M.BAN-KI-MOON. L'ONU estime à un milliard de dollars le budget nécessaire pour lutter efficacement contre le virus. La Banque mondiale a déjà promis 400 millions de dollars.

Photo Louis Vincent

Photo Louis Vincent

Photo Louis Vincent

L'AGENDA DU CHEF DE L'ETAT

DATE	PERSONNALITES RECUES	FONCTION	OBJET DE LA RENCONTTE
21 /09/14	Ron PROSOR	Représentant permanent d'Israël aux Nations Unies.	- Coopération bilatérale - Situation au Proche et Moyen-Orient
22/09/14	Hifikepunye POHAMBA	Président Namibie	- Coopération bilatérale - Lutte contre le trafic des espèces protégées - Sécurité maritime
	Nicolas WESCHOTT	Directeur Afrique Service Action Extérieure Union Européenne	- Coopération bilatérale - Appuis multiformes - Projets économiques - Elections
	John MAHAMA	Président Ghana	- Ebola - Menaces sécuritaires - Coopération bilatérale
23/09/14	Linda Thomas-Greenfield	Sous-Secrétaire d'Etat américaine chargée des Affaires Africaines	- Protection espèces animales - Sécurité maritime
24/09/14	Mark SUZMAN	Président de la Global Policy & Advocacy' de la Fondation Bill et Mélinda Gates.	- Santé - Développement global - Appui agricole
	Kadré Désiré Ouedraogo	Président Commission CEDEAO	- Dossiers régionaux - EBOLA
25/09/14	Macktar DIOP	Vice-Président pour l'Afrique de la Banque Mondiale	- Appui budgétaire - Investissement - EBOLA
	Domingos Simoes Pereira	Premier Ministre Guinée Bissau	- Coopération bilatérale - Dossiers régionaux
	John KUFUOR	Ancien Président du Ghana, envoyé spécial du SG de l'ONU pour le Climat	- Réchauffement climatique - Situation politique au Togo - Visite de courtoisie
	Samura Kamara	Ministre des Affaires étrangères Sierra Leone	- Ebola
26/09/14	Michaëlle JEAN	Candidate à la Présidence de la Francophonie, Ex Gouverneure du Canada	- Francophonie

GUERRE AU TERRORISME :

Un Conseil de sécurité extraordinaire a adopté au moment où se tenait l'AG une résolution contraignante pour endiguer le flot des djihadistes étrangers en Syrie et Irak et contrer la menace qu'ils représentent pour leur pays d'origine.
Ce texte, adopté à l'unanimité, impose aux États, sous peine de sanction, d'empêcher leurs citoyens de s'enrôler dans des organisations extrémistes comme le groupe armé État islamique. Il demande que « tous les États membres s'assurent que leurs lois et règles nationales instaurent de lourdes sanctions pénales » à l'encontre des djihadistes étrangers et des responsables de leur recrutement et de leur financement.

Cette rare réunion au sommet était présidée par le président américain Barack Obama et rassemblait plusieurs autres chefs d'État et de gouvernement. Fait à noter, le président Obama y avait invité plusieurs pays qui ne sont pas membres du Conseil de sécurité, dont le Canada, qui y était représenté par le premier ministre Stephen Harper.
Avant cette réunion, dans un discours prononcé à la tribune l'Assemblée générale, le président des États-Unis a exhorté le monde à rejeter le radicalisme religieux et à s'unir aux pays engagés dans la lutte contre le groupe armé État islamique (EI), qu'il a dépeint comme une organisation fanatique et sanguinaire dont il faut se débarrasser.

Prévenant la communauté internationale contre les dangers que représente une organisation terroriste aussi « violente et sectaire », le président Obama a déclaré que son gouvernement allait maintenir la pression militaire sur les terroristes de l'EI jusqu'à son éradication, car, a-t-il souligné, *« ces tueurs ne comprennent que le langage de la force ».*

NEW-YORK:
Une forte présence diplomatique du Togo

Jean-Paul AGBOH AHOUELETE

A l'occasion de la 69è session des Nations Unies, la délégation de haut niveau du Togo, conduite par le Président de la République a eu une semaine d'intenses activités diplomatiques, marquées notamment par l'intervention de Faure GNASSINGBE à la tribune de l'Assemblée Générale. C'est la manifestation de « la diplomatie offensive, ligne directrice de notre politique étrangère » a résumé le ministre des Affaires étrangères, Robert DUSSEY.

Le chef de la diplomatie togolaise, M. Robert DUSSEY avait annoncé les couleurs à la veille de l'ouverture des travaux dans une tribune publiée dans la presse : « le Togo comme à l'accoutumé s'investira sous l'impulsion et les directives du Président de la République pour apporter une contribution significative aux travaux de la 69è session ». Ainsi, que ce soit à la tribune des Nations Unies, dans le cadre du débat général, en plénière ou dans les Commissions, le Togo a exposé les efforts déployés au plan national en vue de la réalisation des OMD et des ODD, fait entendre ses positions et ses vues sur les grandes questions qui dominent la vie internationale, notamment les crises centrafricaines, libyennes, les poussées terroristes au Nigéria, au Cameroun, au Kenya, en Somalie etc.

La délégation togolaise s'est également prononcée sur la situation au Proche et au Moyen-Orient, notamment en Israël et en Palestine dont les derniers développements ont eu des répercussions graves sur la vie des populations des deux territoires dans cette région. Sur le point particulier de la sécurité maritime, notre pays en a appelé à l'appui des partenaires au développement afin que la conférence africaine sur la sécurité maritime et le développement en Afrique, prévue l'année prochaine à Lomé, soit un succès et permette d'élaborer des stratégies concertées pour contenir ce phénomène, dans la mesure où aucun pays n'est épargné par les actes en cause.

La principale intervention du Chef de l'Etat fut à la tribune des Nations Unies lors de la 29e session spéciale de l'Assemblée générale sur le suivi du Programme d'Action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (ICPD). 20 ans après l'adoption de ce programme au Caire (Egypte), Faure GNASSINGBE a noté que plusieurs initiatives ont été prises et de multiples efforts déployés pour améliorer l'existence des populations. Il a relevé cependant qu'il existe encore des faiblesses qui entravent l'atteinte des objectifs de la conférence. Aussi a-t-il incité la communauté internationale ainsi que tous les acteurs à faire des efforts supplémentaires pour améliorer la mise en œuvre du plan d'actions, tout en restant persuadé que celui initié au Caire garde toute sa pertinence. Sur le plan national, il a rappelé les efforts consentis par le Togo et fait cas de résultats non négligeables enregistrés entre 1998 et 2013 en faveur du bien être des populations sur certains des domaines couverts par le plan d'actions, comme par exemple : la réduction de 17% du taux de mortalité maternelle, celle de plus de 70% du taux de mortalité infantile ; celle de 50% du taux de mortalité des enfants de – de 5 ans, les résultats encourageants sur les mutilations génitales etc....

Poignée de mains entre F. GNASSINGBE et J.M. BARROSO

ACCORD SUR L'ENERGIE DURABLE.

En marge de l'Assemblée générale, le numéro 1 togolais a signé une importante convention au siège de l'ONU avec le Président de la Commission de l'Union Européenne (U.E), José Manuel BARROSO sur l'énergie renouvelable, qui devrait permettre à notre pays d'améliorer l'accès aux sources d'énergie durable même dans les zones rurales où les besoins sont plus grands.

Cette convention qui couvre la période 2014-2020 entre dans le cadre du renforcement de la coopération entre le Togo et l'UE en matière d'énergie et vise à aider notre pays à améliorer l'accès aux sources d'énergie au plus grand nombre, même dans les zones les plus reculées. Le Portugais a indiqué que l' « énergie est nécessaire pour alimenter la croissance et le développement » Comme le Togo, quatre autres pays africains notamment la Côte d'Ivoire, le Cap-Vert, le Libéria et le Rwanda vont également bénéficier de ces accords avec une subvention d'une enveloppe de 2 milliards d'euros consacrée aux pays africains afin qu'ils puissent atteindre l'objectif de 500 millions de personnes ayant accès à l'énergie durable d'ici 2030.

Outre ce soutien financier, l'accord prévoit une assistance technique pour affiner les politiques, promouvoir et préparer des projets pertinents et assurer le transfert de connaissances techniques. L'objectif est également d'appuyer l'identification et la préparation de projets énergétiques qui pourraient être financés avec l'assistance de la communauté des bailleurs de fonds en vue d'augmenter l'accès des populations aux services énergétiques modernes. Selon le ministre Damnipi NOUPOUKO qui a assisté à sa signature, cette convention vient soutenir et récompenser la politique énergétique volontariste mise en place par le Chef de l'Etat visant une fourniture qualitative et quantitative aux populations.

À propos de l'Assemblée Générale

Créée par la Charte des Nations Unies en 1945, l'Assemblée générale occupe une position centrale en tant que principal organe délibérant, directeur et représentatif de l'ONU. Composée des représentants des 193 États Membres de l'Organisation, elle offre un forum multilatéral de discussion unique sur tout l'éventail des questions internationales abordées dans la Charte. Elle joue en outre un rôle significatif dans le processus d'établissement des normes et de codification du droit international.

Siège de l'ONU à New-York

L'Assemblée se réunit chaque année de manière intensive de septembre à décembre, puis selon que de besoin par la suite.

FONCTIONS ET POUVOIRS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée a le pouvoir de faire des recommandations aux États sur des questions internationales relevant de sa compétence. Elle est aussi à l'origine d'initiatives – politiques, économiques, humanitaires, sociales et légales – qui ont eu des retombées sur les vies de millions de personnes dans le monde entier.

Aux termes de la Charte des Nations Unies, l'Assemblée générale peut :

• Examiner et approuver le budget de l'Organisation et déterminer la répartition des contributions entre les États Membres;

• Élire les membres non permanents du Conseil de sécurité et les membres d'autres conseils et organes de l'Organisation et, sur recommandation du Conseil de sécurité, nommer le Secrétaire général;

• Étudier les principes généraux de coopération pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales, y compris les principes régissant le désarmement, et faire des recommandations sur ces principes;

• Discuter toute question relative à la paix et de la sécurité internationales et, sauf lorsqu'un différend ou une situation est en cours d'examen au Conseil de sécurité, faire des recommandations sur ces questions;

• Discuter toute question rentrant dans le cadre de la Charte ou se rapportant aux pouvoirs et fonctions de l'un quelconque des organes de l'Organisation et, avec la même exception, faire des recommandations sur ces questions;

• Entreprendre des études et faire des recommandations en vue de développer la coopération internationale

(Suite à la page 6)

focus Infos
Bimensuel Togolais d'informations

Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé
Tél. +228 2235 7766 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

- **Directeur de Publication**
Ekpé K. AGBOH AHOUELETE
- **Rédaction**
Franck NONNKPO : Rédacteur en chef
Albert AGBEKO : Secrétaire de rédaction
Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique
Ibrahim SEYDOU
- **Collaboration**
Esso BADOU
Kossi THEMANOU
Salomon WILSON
Essénam KAGLAN
Wilfried ADEGNIKA
- **Distribution**
Bernard ADADE
- **Maison du journalisme**
Casier N°49
- **Imprimerie**
Imprimerie 1 Rois 17
BP. 8043 Lomé Togo
Tél. +228 90054237
99587773
- **Conception**
Focus Yakou Sarl
Tél: +228 22 26 01 91
+228 22 35 77 66
Lomé Togo
- **Tirage**
2500 exemplaires

Opposition togolaise : le grand vide !

Absence de ligne et de projets, déficit de leadership, intérêts égoïstes....

Ayi d'ALMEIDA

A quelques mois de la cruciale élection présidentielle censée engager l'avenir du Togo pour les cinq (5) prochaines années, l'opposition togolaise se retrouve dans une bérézina indescriptible. On s'en amuserait presque si l'enjeu n'était pas moins que le devenir du pluralisme politique dans notre pays. Comment en est-on arrivé à cette situation au moment où, plus que jamais, pour le renforcement de notre démocratie mais également afin de peser véritablement pour faire évoluer les choix et les mœurs politiques du pouvoir, il faille une opposition structurée, dynamique, capable de constituer demain, plus qu'une alternance, une alternative crédible ? Eléments de réponse.

Ils feraient tout pour perdre la prochaine élection présidentielle et se saborder, qu'ils ne s'y prendraient pas autrement. En effet, depuis plusieurs mois, le théâtre offert par les leaders de l'opposition a de quoi déboussoler, voire inquiéter leurs militants et tous les observateurs de la vie publique togolaise. « *Que les ingrédients soient visiblement réunis pour qu'ils ne gagnent pas en 2015 ; soit. De là à accompagner comme ils semblent leur faire cette chronique d'une défaite annoncée, il y a de quoi être dérouté* » commente un diplomate européen. Ainsi, la tragi-comédie fratricide qui a suivi les élections législatives et opposé l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) et l'Organisation pour Bâtir dans l'Union un Togo Solidaire (OBUTS) sur la répartition des sièges obtenus était après coup, annonciateur d'une implosion. Le désaccord, les invectives et les volées de bois vert que les deux partis s'étaient lancés à l'époque se sont avérés n'être pas un épiphénomène : « *nous avons été les premiers à claquer la porte et à ouvrir les yeux à l'opinion sur la vraie nature de l'ANC. Les faits ne nous donnent-ils pas raison aujourd'hui ?* » s'interroge, pas peu fier, un des lieutenants d'Agbéyomé KODJO.

De fait, les évènements se sont enchaînés et un malaise s'exprimé, jusqu'à toucher aujourd'hui la coalition qu'on pensait la plus homogène, l'Arc-En-Ciel et l'alliance la plus solide, ANC-ADDI (Alliance des Démocrates pour un Développement Intégral). Certes, pour peu qu'on suive avec intérêt la vie politique togolaise, on est fatalement frappé par le fait que l'opposition togolaise est plurielle, diverse. Mais surtout, que les différents regroupements ou les tentatives de rassemblement sont hétéroclites, avec pour seul moteur et ciment, le rejet du pouvoir ou de celui qui l'incarne.

Beaucoup avaient malgré tout parié que la coalition AEC allait prospérer parce que dans une démarche constructive soutenue par une réflexion de fond, et que l'alliance ANC-ADDI qui tient depuis 2010 serait pérenne. Pari perdu. AEC n'existe plus que de nom et pour préserver les formes depuis la contestation exprimée par certains membres face à la désignation de Me Dodji APEVON comme candidat unique ou encore à cause de la dernière sortie d'Antoine FOLLY, secrétaire général de l'UDS-Togo, appelant à la démission du membre de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) désignée par le CAR (Comité d'Action pour le Renouveau). Quant au « couple le plus solide » ANC-ADDI, le divorce est presque consommé, même si la séparation selon le Pr Aimé GOGUE n'est que de corps ou que Me Isabelle AMEGANVI, l'une des modérées de la direction de son parti, tente de calmer le jeu. La pomme de discorde : une fois encore « *la gloutonnerie et l'immaturité politiques* » supposées du parti de Jean-Pierre FABRE ; deux mêmes mots utilisés à plusieurs mois d'intervalle par aussi bien OBUTS qu'ADDI.

INTERETS EGOISTES:

Quand on analyse les raisons de ces séparations ou affrontements entre dirigeants politiques censés appartenir au même camp, elles tiennent la plupart du temps à des questions de postes ; d'intérêt. Ce que reprochent fondamentalement Me Mohammed TCHASSONA du MCD et Bassabi KAGBARA du PDP à leur coalition, c'est de ne pas être le candidat à la candidature unique de l'opposition ; même s'ils habillent leur argumentaire en évoquant la violation des règles procédurales devant gouverner ce choix. Ce motif passant bien mieux dans l'opinion en effet que celui consistant à demander « pourquoi pas moi. » Ce qu'exigent l'UDS et ADDI, c'est un siège à la CENI, comme OBUTS en réclamait un au Parlement. Tous avancent une question de principe qui en occurrence, a bon dos.

A l'inverse, s'ils en réclament, c'est que l'ANC par exemple dans une position dominatrice et impérialiste, est peu partageur lorsqu'il s'agit de sièges et de postes : la fameuse gloutonnerie. Tout ceci révèle à l'envi que derrière les discours vertueux et les postures de combattant du « pauvre et malheureux togolais », se cachent en réalité des motivations plus primaires. C'est la poursuite de ces intérêts égoïstes qui explique que jamais les deux coalitions n'ont réussi à faire une liste commune pour les 91 sièges en jeu pour les législatives ; que la tête de liste CST dans une des zones du Grand Lomé et membre d'OBUTS n'a pas pu se voir céder un des 7 sièges obtenus ; ou encore le difficile et pas résolu accouchement de la liste des 5 membres représentant l'opposition parlementaire à la CENI. « Ils sont incapables de trouver ensemble 91 personnes pour siéger en leur nom à l'Assemblée nationale ou encore 5 à la CENI. C'est par magie qu'ils désigneraient un candidat unique ? » s'interroge le responsable d'une association de la société civile, autre fois proche du CST. Tout est dit.

DEFICIT DE LEADERSHIP.

L'un des handicaps majeurs de l'opposition actuelle, est le manque de leadership. Ce constat est confirmé d'ailleurs par le Président du Nouvel Engagement Togolais (NET). L'officiel leader de l'opposition, Jean-Pierre FABRE n'a ni la carrure ni visiblement l'envie d'ailleurs d'incarner cela. Malgré qu'il dirige la principale formation politique de l'opposition et dispose du plus grand nombre de députés, auquel il faut ajouter son statut du candidat malheureux à l'élection présidentielle de 2010 avec plus de 33% de voix, il n'arrive toujours pas à s'imposer à ses pairs. On lui reproche sa psycho-rigidité, son autoritarisme, son arrogance et son absence de charisme. « *Pour être vulgaire, il n'excite personne parce que personne ne le voit en leader naturel. En président, encore moins.* » résume un cadre d'AEC. Ainsi, contrairement aux années 90 jusqu'au début des années 2000 où il y avait pléthore de leaders à la personnalité affirmée et confirmée, aujourd'hui, c'est un désert total. L'opposition avait de la gueule à l'époque des Edem Kodjo, Léopold Gnininvi, Me Yaovi AGBOYIBO, Djobo BOUKARI, Gilchrist OLYMPIO etc. L'absence de ce dernier sur le territoire avait beaucoup nui à l'affirmation concrète d'un leadership qui lui était acquis, presque naturellement grâce à son nom et à ses engagements. Les figures actuelles n'ont plus rien à voir avec leurs devancières puisque sans leur faire injures, ce n'est pas les Abi Tchessa,Abass Kaboua et même Zeus Ajavon ou encore Jean-Pierre Fabre qui pourront valablement tenir la comparaison.

NI LIGNE NI PROJET:

Outre l'absence de leadership, il y a un vide abyssal en ce qui concerne le projet politique porté par la plupart des formations et leur leader. Très peu sont capables de détailler par le menu leur ambition pour le Togo en matière d'agriculture, développer ce qui sera leur politique fiscale, convaincre sur leur réflexion sur système éducatif etc.

« *Nous ne dévoilerons notre programme que lorsque nous serons au pouvoir, de peur sinon que nos idées soient volées* » avait ainsi justifié monsieur FABRE à un confrère. De fait, l'unique projet répété inlassablement est l'alternance soutenu par un même élément de langage, servi à l'envi : le régime est depuis trop longtemps resté en place. Que ferait-on le coup d'après, une fois le pouvoir acquis ? C'est l'incertitude, un saut vers l'aventure et la navigation en vue.

Ceci expliquant cela, l'absence de projet est accompagnée d'une ligne politique lisible. Personne ne peut véritablement identifier encore moins définir la ligne directrice des différentes formations politiques : c'est la règle du coup par coup, en fonction des évènements et des intérêts ; en somme une improvisation de tous les instants, à courte vue. « *Vous parliez d'illisibilité de la ligne. Pour qu'elle soit lisible, encore faut-il qu'il en y ait une* » analyse notre diplomate, cité plus haut.

DES NOTABLES DE L'OPPOSITION

La plupart des leaders actuels sont devenus presque des notables de l'opposition ; jaloux et accrochés à leur statut et s'y complaisant comme si c'était en soi une finalité. A telle enseigne qu'ils ne supportent ni les critiques ni ce qui peut s'apparenter à de la concurrence. « *Certains croient détenir le titre foncier de l'opposition* « s'en amuse presque Gerry Taama. Ce qui est certain est que la plupart font leur dernier round ne serait-ce que par de par leur âge, mais également la ringardise de leur méthode. Seule une nouvelle génération d'opposants, qui changeraient les méthodes éculées et anachroniques, capables d'opposition mais aussi de propositions, conscients de leur rôle dans l'animation de la vie démocratique, garantiraient demain le pluralisme et une éventuelle alternance. Pour les actuels, ils sont à bout de souffle à force de ne pas manquer d'air dans l'opposition systématique et de réflexe.

À propos de l'Assemblée Générale

(Suite de la page 5)

dans le domaine politique, d'encourager le développement progressif du droit international et sa codification, de faciliter pour tous la jouissance des droits de l'homme et des libertés fondamentales et de favoriser la coopération internationale dans les domaines économique, social, humanitaire, de la culture intellectuelle et de l'éducation, et de la santé publique;

• Recommander des mesures propres à assurer l'ajustement pacifique de toute situation de nature à compromettre les relations amicales entre nations;

• Recevoir et étudier les rapports du Conseil de sécurité et des autres organes de l'Organisation.

L'Assemblée peut également prendre des mesures en cas de menace contre la paix, de rupture de la paix ou d'acte d'agression, lorsque le Conseil de sécurité n'a pas pu agir en raison d'un vote négatif d'un membre permanent. Dans de tels cas, en vertu de la résolution 377 (V) adoptée en novembre 1950 et intitulée « L'union pour le maintien de la paix », l'Assemblée peut examiner immédiatement la question afin de faire aux membres les recommandations appropriées sur les mesures collectives à prendre pour maintenir ou rétablir la paix et la sécurité internationales (voir Sessions extraordinaires et sessions extraordinaires d'urgence).

Chacun des 193 États Membres dispose d'une voix à l'Assemblée.

Madame NAKA de SOUZA GNASSINGBE, Directrice Générale de l'Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement PME/PMI (ANPGF):

Ibrahim SEYDOU

« Nous finançons les entreprises et projets d'entreprises avec des crédits remboursables par le canal des banques et institutions financières partenaires de l'agence »

Plusieurs jeunes porteurs de projets se perdent souvent dans les méandres administratifs et leurs idées finissent dans les cartons, faute d'appui technique ou de soutien financier. Des initiatives se multiplient pour non seulement encourager ces entrepreneurs mais également pour les accompagner. Parmi elles, le concours WIN. Nous avons rencontré son initiatrice, Mme Naka de SOUZA-GNASSINGBE, directrice générale de l'Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement PME/PMI (ANGPF) pour nous en dire davantage.

Focus Infos: L'Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement des PME/PMI (ANPGF) que vous dirigez a organisé en août dernier la « Nuit des Entrepreneurs ». Au cours de cette soirée, ont été récompensés les porteurs des meilleurs projets d'entreprise, lauréats du concours WIN 2013 lancé par votre institution.. Quels sont précisément les objectifs poursuivis à travers ce concours ?

Mme Naka de SOUZA GNASSINGBE : Je voudrais d'abord remercier FOCUS INFOS pour l'opportunité qu'il m'offre à travers cette interview de parler de notre institution et de ses activités. Profiter ensuite de cette tribune pour exprimer ma gratitude à tous les médias qui nous accompagnent et dont le relai permet d'atteindre notre cible et de réussir notre mission.

Le concours WIN initié par l'ANPGF est un challenge entre les porteurs de projets togolais en vue de récompenser les meilleurs projets de création d'entreprise. À travers ce concours WIN, l'agence poursuivait cinq (05) objectifs principaux : créer un cadre d'émulation et de créativité pour les jeunes entrepreneurs ; stimuler, encourager l'esprit d'entreprendre et développer la fibre entrepreneuriale chez les jeunes et les femmes, en particulier ; inciter les personnes ayant une idée entrepreneuriale à la concrétiser en un projet d'entreprise au stade d'un plan d'affaires (business plan) ; favoriser la création d'entreprises viables à l'échelle nationale ; donner les meilleures chances de succès aux porteurs de projets de création/reprise d'entreprises en offrant aux plus prometteurs, un soutien financier ou un accompagnement approprié.

F.I: Au total quatre porteurs de projets ont été primés à l'issue de WIN 2013. Décrivez-nous le processus ayant conduit à la désignation des lauréats.

N.S-G : Tous les dossiers de candidatures reçus par l'agence dans le cadre de ce concours ont d'abord fait l'objet d'une analyse approfondie effectuée par nos analystes pour réaliser une synthèse des projets et en dégager les meilleurs ; c'était la première étape.

Ensuite, les candidats retenus ont été appelés à déposer leur plan d'affaires, le fameux business plan qui a été étudié. Certains candidats pour des besoins d'éclaircissements ont été même conviés à une interview. Une deuxième sélection a été faite également à ce niveau. Enfin, les membres du jury se sont penchés sur ces dossiers sélectionnés pour en ressortir les meilleurs, qui ont été primés le samedi 09 août dernier.

Je voudrais souligner que le jury fut composé d'éminentes et distinguées personnalités du monde des affaires togolais, tous des experts dans le domaine de la finance. Ils étaient au total huit (08) membres avec à leur tête monsieur Yaovi Attigbé IHOU, directeur général de l'Union Togolaise de Banque (UTB).
Ils ont examiné et évalué les idées et les plans d'affaires selon les critères de sélection suivants :

- la pertinence et l'originalité du projet (idée, activité, marché, opportunités et ambitions) ;
- la faisabilité technique et financière du projet ;
- la rentabilité et la pérennité du projet ;
- la documentation fournie ;
- le profil du porteur de projet/créateur (compétences managériales, compétences techniques) ;
- la motivation, le dynamisme et la rigueur du porteur de projet/créateur ;
- l'analyse financière (plan de financement, analyse du bilan, viabilité économique et financière du projet) ;
- la gestion des risques ;
- la contribution à la création ou à la consolidation d'emploi.

F.I : Quels sont ces quatres projets lauréats et qu'ont gagné leurs porteurs en termes d'opportunités.

N.S-G: Permettez-moi de féliciter à nouveau ces lauréats qui ont fait preuve de talent et d'ingéniosité, dans l'élaboration de leurs projets. Ils ont été sans conteste les meilleurs dans les quatre catégories du concours.

Dans celle appelée WIN EMERGENCE, le projet était relatif à la production d'un nouveau carburant vertueux par l'association du bioéthanol anhydre (très sec) à l'essence. Dénommé « MBR, CREATION D'UN RESEAU DE MICRO BIO RAFFINERIE », il était porté par M. EGBARE Awadi.
Dans la catégorie WIN DEVELOPPEMENT, le lauréat fut M. AKAYA Kpowbié qui, avec « CHRONO BUSINESS » propose une plate-forme e-commerce pour la livraison des produits de restauration, de shoppings et des produits pharmaceutiques. Le projet veut développer le service de commande par sms ou via le site web, https://chronobusiness.tg ; et ainsi faciliter les paiements à travers les cash cartes Chrono-business et le paiement mobile.
Le projet « QSI, Quality Service International » a remporté la catégorie WIN ENTREPRISE. Son promoteur M. TCHAMDJA Koudjoukabalo envisage faire la transformation des productions agricoles locales surtout les céréales-légumineuses-tubercules en associant l'enrichissement en vitamines et en sels minéraux et la maîtrise des Aflatoxines par l'application de la technologie AFLASAFE afin de lutter contre la faim dans le monde.

Enfin, Mme TRENOU Bironkè, avec le projet « CRECHE ECOLE » a séduit dans la catégorie WIN COUP DE CŒUR. Il s'agit de l'implantation d'une crèche-école dans le quartier Fréau Jardin ; une garderie d'enfants pour desservir la commune de Lomé.
Ces quatre projets bénéficieront une fois réalisés, d'un appui technique et d'un renforcement de capacités de la part de l'ANPGF et de ses divers partenaires, pour leur pleine réussite.

F.I : Pourquoi une catégorie spéciale pour la femme ?

N.S-G C'est vrai que nous avons beaucoup insisté personnellement pour la création de la catégorie spéciale femme dénommée « WIN COUP DE CŒUR ». En effet, nous avons remarqué l'absence de la gente féminine dans les sphères de décision et leur faible représentativité dans le monde des chefs d'entreprise.
Aussi, notre démarche s'inscrivait-elle dans l'optique d'encourager toutes les femmes togolaises à davantage s'affirmer et à prendre le devant des choses tout comme le font les hommes. Et je peux affirmer que le pari a été presque tenu puisque sur plus d'une centaine de dossiers reçus, 10 % furent des candidatures féminines.

F.I : Pourriez vous nous rappeler la mission de l'institution que vous dirigez ?

NS-G : L'Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement des PME/PMI (ANPGF) créée par décret présidentiel est opérationnelle depuis 2008. Nos activités se scindent en deux volets : les services financiers et les services non financiers. Pour les premiers, nous finançons les entreprises et projets d'entreprises avec des crédits remboursables par le canal des banques et institutions financières partenaires de l'agence. Nous accordons également des garanties aux entreprises. Nos taux d'intérêt varient entre 8 et 10%.
En ce qui concerne les seconds, il s'agit : de l'appui conseil, du renforcement de capacités techniques et managériales des dirigeants et personnel des petites et moyennes entreprises ; des formations dont le « Mercredi de l'entrepreneur » qui se déroule un mercredi de chaque mois à la Chambre du Commerce et d'Industrie du Togo.

F.I : Bientôt une deuxième édition du Concours Win du Meilleur Projet Entrepreneurial ?

N.S-G: Nous sommes actuellement à la phase d'accompagnement technique des projets primés. Une fois qu'ils auront atteint un stade minimum d'autonomie, nous lancerons la deuxième édition.
Pour tous les porteurs de projets qui souhaitent participer au prochain concours, je leur demande surtout de la créativité associée au réalisme ; seuls gages du succès. Notre pays a besoin de souffle nouveau pour redynamiser son économie. Et c'est sur toutes ses filles et tous ses fils que nous comptons pour y parvenir. D'ores et déjà, bonne chance à tous les candidats.

Kossi THEMANOU

Écoles privées :

Manque de formation du personnel, infrastructures précaires, escroquerie, violation des textes ...

L'urgence d'un assainissement du secteur s'impose

Cette rentrée encore, plusieurs parents ont inscrit leurs enfants dans des écoles privées, présumées garantir à ceux-ci un meilleur cadre pour leur cursus scolaire, face aux établissements publics où le déficit de moyens se le dispute à des conditions d'apprentissage difficiles. Mais est-ce forcément un bon choix ? Pas toujours ! Enquête !

Les établissements scolaires privés laïcs ou confessionnels d'enseignement général participent au service public de l'éducation. Au nombre de 1118 rien que dans la région maritime, ils viennent ainsi combler l'insuffisance de structures du système d'éducation publique du Togo. A ce titre, ils sont soumis, en théorie, à l'application des programmes officiels, aux normes pédagogiques, au régime d'évaluation, au découpage de l'année scolaire, aux horaires officiels fixés par le ministère de tutelle.

Création d'un établissement scolaire: les critères

Les établissements scolaires privés sont réglementés par l'arrêté ministériel 042/MEPS portant conditions de création et de fonctionnement des établissements scolaires privés laïcs et confessionnels de l'enseignement général en date de 20 août 2004. L'obtention d'un agrément de création d'une de ces structures est soumise, selon ledit arrêté, à la présentation des documents relatifs au local censé abriter l'établissement ainsi que des documents attestant de la compétence des enseignants devant intervenir dans l'établissement et au paiement d'une somme comprise entre 72000 et 192000FCFA selon le degré d'enseignement souhaité.

Un agrément probatoire d'ouverture de 2 ans ou un autre de fonctionnement de 5 ans renouvelable est délivré à chaque fondateur remplissant ces conditions et en ayant fait la demande. Les articles 9 et 12, du même arrêté prévoient qu'une commission d'agrément des écoles et établissements privés étudie préalablement les demandes et dresse également un rapport de fonctionnement avant renouvellement des agréments.

Malgré ces dispositions, somme toute simples, bon nombre d'établissements privés exercent dans l'illégalité et mettent ainsi en péril l'avenir des enfants qu'ils prétendent former.

Que de dérapages!

Ne devient pas enseignant qui veut ! Cela, certains acteurs de l'éducation opérant dans le privé semblent l'ignorer et cela constitue le problème majeur du secteur d'enseignement privé au Togo. Le manque de formation du personnel enseignant, leur ignorance des règles d'éthique et l'état des infrastructures scolaires ont certainement une incidence sur la capacité des élèves à assimiler et n'offrent pas de garanties pour une bonne étude. « *Au cours de nos inspections, on constate que la plupart des établissements ne disposent pas de sanitaire, certaines classes cohabitent avec des ménages. Pire, après le contrôle dans certains établissements seul le directeur d'école a le niveau requis. Nous en faisons le rapport, il arrive parfois que les choses ne changent pas mais cela ne dépend pas de nous*», confie un inspecteur pédagogique au ministère des enseignements primaire et secondaire.

A ces soucis de qualification du personnel et de qualité des infrastructures, s'ajoute un véritable problème de moralité dans ces établissements. En effet, le harcèlement sexuel, le favoritisme et parfois l'escroquerie sont des pratiques habituelles de certains enseignants voire des responsables d'établissements privés. En 2012 par exemple, environ une soixantaine d'élèves du complexe scolaire I.E.T.P.G. La PLENITUDE sis à Bé-Kpota ont découvert à la veille de l'examen du Baccalauréat première partie (BAC1) que leurs candidatures n'ont pas été déclarées à la Direction des Examens et Concours (DEC). Et pour cause, le responsable dudit établissement aurait dilapidé les frais d'inscription à l'examen et d'étude de dossier des élèves. Au cours de l'année scolaire 2013-2014, 48 élèves de la classe de troisième du complexe scolaire « Future Elite » situé à Attiégou Togo 2000 ont également vécu la même situation. Une concertation entre les parents d'élèves et le Directeur des Examens et Concours, l'Inspecteur de l'Education Nationale, BADJOUDOUM Kodjo a finalement permis d'inscrire ces élèves pour la session des malades en août dernier. Les résultats cependant furent catastrophiques: sur les 48 élèves, seul un a été déclaré admis. « *On était démotivé. Tous nos camarades des autres établissements étaient en vacances alors que nous , on continuait à apprendre; c'était dur. En plus, les épreuves étaient difficiles*», raconte un candidat malheureux de cet établissement.

Enceinte d'une école privée

Selon des témoignages, certains directeurs ou fondateurs d'écoles privées perçoivent plus qu'il n'en faut pour les frais de candidature des élèves aux différents examens. Alors que ces frais varient entre 1500 et 8500f selon le type d'examen et en fonction des établissements scolaires, la DEC précise que « les frais de candidature au CEPD sont fixés à 300fcfa, celui du BEPC à 700fcfa et du BAC1 à 2000francs puis l'obtention des différents diplômes respectivement à 1500, 2500 et 2000francs ».

Les autorités tapent du poing sur la table!

Pour la nouvelle année scolaire, les autorités en charge de l'éducation sont bien déterminées à siffler la fin des dérives dans les établissements scolaires. Cela s'est traduit début septembre par la prise d'un arrêté censé combler les défaillances du secteur de l'enseignement privé togolais. Selon l'arrêté N 261/MEPS/CAB/SG en date du 03 septembre 2014, fixant les conditions de création, d'ouverture et de fonctionnement des établissements scolaires privés laïcs et confessionnels de l'enseignement général, ces structures seront soumises à l'inspection pédagogique, administrative et sanitaire par les services des ministères concernés.

Contrairement aux anciennes dispositions visiblement plus souples, la création d'un établissement scolaire est désormais soumise à des conditions strictes. Ainsi selon les articles 6, 7 et 8 de l'arrêté susmentionné, tout candidat à la création d'une école doit d'abord obtenir une Autorisation de Création (AC). D'une durée de 2ans, l'AC permettra juste au promoteur de mettre en place les infrastructures et de recruter le personnel nécessaire. Ensuite viendra l'Autorisation d'Ouverture, qui elle permettra d'inscrire les élèves.

L'obtention de l'Autorisation de Fonctionnement qui boucle le processus d'acquisition d'agrément sera subordonnée à l'approbation du rapport de visite produit par une commission régionale créée à cet effet. Ce nouvel agrément renouvelable a une durée de vie de 6 ans. Par ailleurs, le coût des formalités est rehaussé et varie désormais entre 200.500 et 900.000 francs avec interdiction systématique d'installation d'établissement scolaire sur des terrains ou maisons d'habitation aménagés d'une superficie inférieure à 1200 m2.

Conscient également de la baisse du niveau des élèves, le ministre de l'enseignement primaire et secondaire, Florent MAGA-NAWE a insisté sur le niveau des formateurs. En effet, l'article 32 de l'arrêté ministériel, dispose par exemple ne peut enseigner au premier cycle du secondaire (collège) qu'une personne titulaire d'un BAC2, d'un Certificat d'Aptitude Pédagogique du 2éme degré (CAP2) ou d'un CAP-CEG. Mais la prise d'un arrêté est une chose et son application en est une autre.

Josepha Dziedzom SEGLA, Directrice de DNC :

« Il m'a juste suffi d'emprunter 5000 F pour commencer ce travail qui me nourrit aujourd'hui »

Albert AGBEKO

Il suffit parfois d'un minimum de moyens pour se lancer dans les affaires. C'est ce que nous apprend l'histoire de Josepha Dziedzom SEGLA, Directrice de Dziedzom Neber Cookies (DNC). Alors que la plupart des jeunes de son âge attendent de gros moyens pour se lancer , 5 000 F CFA ont suffi à Mme SEGLA pour démarrer l'activité qui la passionne.

« Il m'a juste suffit d'emprunter 5000 F à un frère pour commencer et aujourd'hui ce travail me nourrit. On ne doit pas forcément attendre de gros moyens avant d'entreprendre une activité parce qu'il y a plein d'initiatives qu'on peut mettre en œuvre à base de rien », confie -t-elle.

« Dziedzom Neber Cookies », est spécialisée dans la fabrication de gâteaux de mariage, d'anniversaire, de cookies ou amuse-gueules et de petits fours. Elle ne se limite pas à ces produits; elle innove en utilisant de la farine de soja pour faire des biscuits ou créer ses propres recettes qui sont très appréciées de la clientèle.

Tout a débuté l'année dernière lors de la foire « Adjafi », période au cours de laquelle, elle a sollicité l'aide de son frère pour débuter cette activité. Après la foire, elle ne livrait que des particuliers. Mais depuis quelque temps, des boutiques et super marchés ont commencé à s'intéresser à ses produits. « Il faut dire que ma petite entreprise me rapporte beaucoup. Les gens me font de plus en plus appel », raconte-elle , après un an d'activité. NDC livre également pour les mariages, anniversaires et autres évènements. En dehors de cela, les petits biscuits se vendent aussi bien quotidiennement.

Mme SEGLA nourrit des ambitions pour son activité; elle rêve d'avoir une usine de production de biscuits.

Pour cela, elle compte surtout sur le financement du Fonds d'Aide aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ). Elle espère le décaissement rapide des fonds pour agrandir son entreprise, engager des collaborateurs, faire de la publicité autour de ses produits en vue de gagner plus de clients.

Comme tout entrepreneur, Mme SEGLA connaît des difficultés; pourtant elle ne baisse pas les bras. « Nos difficultés ont trait à la prospection pour trouver du marché, le financement

pour la production et aussi la comptabilité parce qu'il m'arrive souvent de ne pas séparer les recettes de mon propre argent et cela agit sur la survie financière de ma petite entreprise. J'ai aussi des problèmes au niveau du marketing pour l'écoulement de mes produits et pour la publicité », explique-t-elle.

Aux jeunes de son âge, Mme SEGLA conseille : « L'essentiel, est de savoir proposer ses services aux gens et d'attendre qu'on nous fasse appel. Peut -être quelqu'un pourra te donner les moyens de réaliser tes services ». Prenant exemple sur elle, elle explique que des clients la sollicitent pour ses gâteaux et lui avancent de l'argent pour faire le travail. « Ce qui fait que je n'ai forcément pas besoin de millions pour faire mon travail », insiste-t-elle .

Mme SEGLA Josepha Dziedzom est titulaire d'une Maîtrise en Anglais depuis 2009. Elle a passé quelque temps dans l'enseignement et dans la traduction avant de se lancer aujourd'hui dans l'entrepreneuriat.

Contre la contrefaçon de ses produits

Vlisco lance la campagne « Connaisseuse du style Vlisco»

Albert AGBEKO

Qui connaît mieux les pagnes que les femmes ? Quel est l'endroit idéal pour rencontrer le maximum de femmes si ce n'est au marché. C'est certainement ces raisons qui ont motivé les responsables de Vlisco African Company-Togo (VAC-Togo) à choisir le marché d'Agbadahonou, ancienne place de la quinzaine commerciale pour la campagne de sensibilisation dénommée « Connaisseuse du style Vlisco».

C'est donc devant une assistance variée constituée de ministres, députés, de Nana-Benz, mais encore d'autres curieux que cette campagne s'est déroulée le samedi 20 septembre 2014. Il s'agit à travers cette campagne de sensibiliser les clients sur l'existence sur le marché de produits contrefaits, leur montrer comment reconnaître facilement les pagnes Vlisco authentiques et leur indiquer les boutiques dans lesquelles ils peuvent les acheter.

Justifiant le contexte de la campagne, le Directeur Général de la VAC-Togo M. Louis-Philippe BARTET, a indiqué qu' « *il s'agit de remettre le pouvoir dans la main du consommateur par l'identification du faux du vrai Vlisco avant de faire son choix final». Aujourd'hui, le vrai et le faux se confondent*», a-t-il poursuivi.

M. Louis-Philippe BARTET a remercié la Directrice de l'EPAM (Etablissement Public d'Administration des Marchés) Mme Ayélégan FOLLY-SESSI qui a permis que cette campagne se déroule sur le site du nouveau marché.

Après cette intervention du Directeur, les quatre étapes d'identification des produits Vlisco ont été présentées à l'assistance.

ETAPE 1 : LE SOLEIL

Le soleil emblématique de la marque figure toujours sur l'étiquette apposée sur le pagne. Il est agrémenté en son centre de l'emblème VVH qui désigne « Van Vlissingen Helmond ». « *Van Vlissingen* » est le nom de famille du fondateur de Vlisco- Pieter Van Fentener Van Vlissingen- et « *Helmond* » le nom de la ville des Pays-Bas dans laquelle les wax hollandais originaux sont conçus et produits depuis 1846.

Contraction de «*Vlissingen*» et de «*Compagnie*», le nom Vlisco a été créé depuis les années 1900.

ETAPE 2 : LA REFERENCE DU DESSIN

La référence du dessin imprimé sur la lisière du pagne est identique au chiffre figurant sur la grande étiquette blanche apposée sur le pagne. Cette référence correspond à un dessin donné. Au cours des 168 dernières années, nous avons créé et produit environ 20 000 dessins, ce chiffre nous aide à les recenser.

ETAPE 3 : LA LISIERE (La lisière est le bord du tissu libre de motifs.)

- « *GUARANTEED DUTCH WAX VLISCO* » / « *VÉRITABLE WAX HOLLANDAIS VLISCO* »: la lisière supérieure porte la mention « *VÉRITABLE WAX HOLLANDAIS VLISCO* », la lisière inférieure la mention « *GUARANTEED DUTCH WAX VLISCO* ». Les contrefacteurs utilisent souvent des termes différents. Si c'est le cas, vous saurez avec certitude que vous êtes face à un pagne contrefait.

- MARQUES DE TEINTURE : la lisière Vlisco reflète également une partie de notre technique de fabrication. On y voit des lignes et marques de couleur irrégulières qui proviennent du processus de teinture.

-LISIÈRE BLANC CASSÉ : sauf si elle est teinte, la lisière est généralement d'une couleur moins blanche que sur de nombreuses contrefaçons. Cette teinte blanc cassé est celle de l'étoffe de base choisie pour sa douceur et sa capacité d'absorption.

ETAPE 4 : L'ETIQUETTE

-PRINTED BY VLISCO IN HOLLAND (IMPRIMÉ EN HOLLANDE PAR
VLISCO): la mention « *PRINTED BY VLISCO IN HOLLAND* » (IMPRIMÉ EN
HOLLANDE PAR VLISCO) est imprimée en majuscules sur la grande étiquette apposée sur le pagne.

-VÉRITABLE WAX HOLLANDAIS VLISCO: la lisière portant la mention française « *VÉRITABLE WAX HOLLANDAIS VLISCO* » est toujours à l'envers par rapport à la grande étiquette blanche apposée sur le pagne qui donne des informations sur le produit.

Vlisco est le seul producteur de véritable wax hollandais, un nom qui fait référence à la Hollande, pays d'origine de ces étoffes.

Intervenant à son tour, le Ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé, Mme Bernadette Legzim Balouki, a rendu un hommage aux Nana-Benz togolaises qui « grâce à beaucoup d'imaginations ont fait de Lomé la capitale du pagne » et en les félicitant de transmettre ce savoir faire à la jeune génération.

Pour leur part, Dr Nadouvi Lawson Body et Mme Aimée Abra Tenu, respectivement ambassadrices Vlisco 2013 et 2014 ont expliqué les raisons pour lesquelles elles ont choisi le pagne Vlisco et ont exhorté leurs consœurs à en faire autant. Selon elles, de par sa qualité, le pagne Vlisco constitue un patrimoine qu'on transmet de génération en génération car : «Une fois que vous l'achetez, vous pouvez l'utiliser et vos enfants après vous», ont-elles insisté.

Démonstration du vrai Wax hollandais

Mme Akossiwa, une revendeuse de pagne qui a suivi cette campagne, s'est dite satisfaite. « *Nous étions déjà au parfum de ces critères d'identification. Nous pensons que cette communication publique permettra davantage à nos clients d'identifier le faux du vrai Vlisco* ».

La campagne a été agrémentée par la prestation d'artistes : les marionnettistes de la troupe Bouam, Ablodevi Eklu-Natey, Gogoligo et King Mensah.

Débutée depuis le 08 septembre dernier, la campagne se poursuit jusqu'au 30 septembre 2014.

Vlisco est une société hollandaise créée en 1846. Elle est spécialisée dans la production de pagne de qualité.

Rentrée scolaire 2014-2015 : CFAO Motors donne le ton

Raphael DJAMESSI

Un don de matériels scolaires à l'endroit des enfants démunis ; voilà l'acte par lequel la société d'automobile CFAO Motors donne le ton de la rentrée scolaire. Le lot d'articles scolaires destiné aux enfants dans le besoin a été réceptionné au siège de la société le jeudi 18 septembre dernier par l'Association pour la Promotion de la Femme (ASPROFEM) et « La Proprette au Profit de l'Enfance Malheureuse en Milieu Scolaire », deux associations qui œuvrent dans l'humanitaire.

Cette action, qui s'inscrit dans le cadre de la politique de solidarité et de la responsabilité sociale de la société, permettra à CFAO Motors de venir en aide aux enfants vulnérables en leur donnant les moyens de s'assurer une bonne éducation. « *C'est dans une vision de solidarité que CFAO octroie des dons d'articles chaque année aux enfants démunis ; et dans l'incapacité les toucher individuellement, nous passons par des associations qui travaillent chaque fois avec ces enfants pour leur envoyer nos cadeaux afin que la rentrée soit prospère pour tout le monde* » a indiqué, à cet effet, M. Dominique KOUDOUOVOH, Responsable Ressources Humaines et Juridiques de la société.

Le choix des associations bénéficiaires de ce don a été motivé par leurs différents projets soumis à la société dans le cadre de la prise en charge des enfants vulnérables. Ces associations œuvrent dans des secteurs différents mais ont en commun un programme de prise en charge des enfants défavorisés. L'ASPROFEM, par exemple, est une association qui œuvre dans la prise en charge des personnes vivant avec le VIH/SIDA notamment les enfants orphelins et ceux vulnérables pour cause du VIH/SIDA ; « La Proprette au Profit de l'Enfance Malheureuse en Milieu Scolaire », elle, s'occupe des enfants en difficultés dans les milieux scolaires en collaboration avec les chefs d'établissements qui répertorient ces enfants en fonction de leur degré de pauvreté et aussi du mérite.

Remise de lot

Les responsables des associations bénéficiaires ont, à l'issue de la réception du don, exprimé leur sentiment de satisfaction et remercié les responsables de CFAO pour leur engagement à soutenir l'éducation des enfants en difficultés chaque fois que de besoin. Ils ont par ailleurs exhorté les autres sociétés de la place à prendre exemple sur CFAO Motors afin d'aider à assurer le développement de la jeunesse togolaise.

Pensez CFAO lorsque vous pensez YAMAHA

R.D

C'est à travers une exposition de deux semaines et une promotion sur certains articles de marque YAMAHA que la société CFAO Motors compte rappeler à sa clientèle et à toute la population qu'elle est et reste le distributeur exclusif des produits de ladite marque. Il s'agira essentiellement pour la société, à travers cette opération de charme qui se tient devant le siège social de la BTCI à Lomé, non seulement d'offrir les différents articles de marque YAMAHA au public à des prix promotionnels, mais aussi d'être plus proche de sa clientèle afin de lui apporter des informations sur les produits de marque YAMAHA, et répondre à ses différentes inquiétudes pour l'amélioration des prestations.

Des motos, des générateurs, des moteurs tous de marque YAMAHA seront mis en vente à des prix promotionnels durant cette exposition qui permettra, par ailleurs à CFAO Motors de présenter d'autres matériels quasi-méconnus du public, qui sont pourtant en vente chez ladite société, comme les moteurs hors-bords (les moteurs utilisés sur les pirogues et les barques pour la pêche et pour la plaisance) ou encore les Quads, un matériel de loisirs et à multi-usages.
Durant cette période, la YBR 125G est vendue à 1.300.000 F CFA au lieu de 1.600.000 F CFA et toute moto achetée sur le site de la foire est assortie d'une garantie de 6mois et d'un premier entretien gratuit après 1000 km ; d'un casque et d'une immatriculation gratuite, conformément aux dispositions sécuritaires prises par le Ministère des Transports.
Le service après vente de CFAO est délocalisé par la même occasion; les clients pourront donc bénéficier des conseils et services et une remise de 20% est consentie sur l'achat des pièces de rechange qui seront gratuitement montées sur le site de l'exposition.
CFAO Motors est le seul distributeur officiel de la marque YAMAHA reconnu par le constructeur Japonais sur toute l'étendue du territoire togolais.

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale

N°2380/14/CNSS/DG/DA-SP

COMMUNIQUE

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) informe le public qu'elle est propriétaire d'un terrain non bâti sis à Tsévié-Davié-Adidomé, lieu dit KPONVEME à l'ouest du péage de Davié, d'une contenance superficielle de 51ha 96a 83ca objet du Titre Foncier n°35 860 R T.

La CNSS tient à rappeler à toute personne qui aurait acquis ou s'aventurerait à acquérir des lots de terrain dans ledit domaine, qu'elle le ferait à ses risques et périls, car conformément aux dispositions de l'article 96 du décret foncier du 24 Juillet 1906, le Titre Foncier est définitif et inattaquable et confère le droit de propriété à la CNSS sur l'immeuble, objet du Titre Foncier n°35 860 R T.

Pour toute information, s'adresser à la direction administrative de la CNSS, tél : 22 53 55 44 ou 22 53 56 24.

Fait à LOME, le 12 SEPT 2014

Le Directeur Général

Koffi Kadanga WALLA

Le mois de la Femme Vlisco et l'engagement social de la VAC Togo

Franck NONNKPO

En mettant en lumière, la Femme togolaise à travers l'évènement annuel, «mois de la Femme», Vlisco Togo entend encourager et supporter des femmes qui servent d'inspiration à d'autres femmes grâce à la réalisation de leurs projets. C'est dans ce cadre que s'inscrit tout naturellement l'engagement de la société autour des projets de l'ambassadrice Vlisco.

Acteur majeur dans l'économie nationale depuis plus de 100 ans, à travers le commerce des pagnes, la VAC Togo s'engage encore plus dans la communauté grâce aux quatre (4) activités retenues d'un commun accord avec l'ambassadrice Vlisco. En liens avec les valeurs de la marque Vlisco, tous les projets retenus sont en totale adéquation avec la stratégie du groupe Vlisco.

La rencontre a été ouverte par M. Louis -Philippe Bartet, Directeur Général de la VAC-Togo. A travers le mois de la femme Vlisco, « nous renforçons notre participation au développement social» , a-t-il souligné tout en réaffirmant l'engagement de la VAC-Togo à accompagner l'Ambassadrice Vlisco 2014. « C'est avec beaucoup de joie que nous allons accompagner Mlle Abra TENU , Ambassadrice Vlisco 2014», a -t-il déclaré avant d'ajouter : « C'est une responsabilité sociale que Vlisco prend à bras le corps».

Un programme ambitieux !

L'action sociale de Mlle TENU au cours de son mandat se décline en quatre projets qui seront mis en œuvre dans trois domaines spécifiques: l'éducation , l'environnement et la promotion de la femme. Dans le domaine de la promotion de la femme, 100 femmes issues de communautés rurales et œuvrant dans le textile, seront pourvues de Cartes Nationales d'Identité. Ces documents administratifs indispensables à la reconnaissance des droits fondamentaux permettront notamment à ces femmes de pouvoir bénéficier des solutions de microcrédits pour développer leurs activités économiques. Ce projet sera réalisé au cours du 1er trimestre 2014.

En éducation, des kits scolaires seront offerts à 400 écoliers de 5 écoles primaires publiques de Kpalimé, chef -lieu de la préfecture de Kloto. Ces kits sont destinés aux cinq meilleurs élèves de chaque classe qui recevront chacun: un sac à dos (Zam-Ké) issu des bâches recyclés de communication de Vlisco, une trousse faite à partir des chutes de pagne Vlisco offerte par 4 stylistes partenaires de Vlisco (Nadiaka, Kil Fashion, Mozaïk et Mirmayk). Ce geste associant récompense au mérite et sensibilisation au développement durable, vise à encourager ces élèves à poursuivre leurs efforts. La remise des prix est prévue pour le dernier trimestre 2014.

Toujours dans le domaine de l'éducation, Vlisco ouvre une bourse à destination des jeunes étudiantes et étudiants des universités publiques du Togo pour une amélioration de l'éducation supérieure au Togo et pour la création d'une dynamique nationale pour le développement .

Par ailleurs , le nouvel atelier Zam-Ké, où sont fabriqués divers produits en lien avec la protection de l'environnement, sera doté d'une machine à coudre spécialisée :»Cette machine va révolutionner la maroquinerie au Togo», promet Mlle Abra TENU.

Récompensé en décembre dernier par le Fonds pour l'Environnement Mondial, Zam-ké agrandit son atelier d'Agoè et double sa capacité de recyclage. Il s'agit pour Vlisco, à travers cette action , d'accompagner ce mouvement grâce à son savoir-faire. Ce projet sera réalisé en janvier 2015.

Se connecter à www.zam-ke.org pour suivre l'Ambassadrice Vlisco 2014.

Les BTC ou comment construire dur, « vert » et moins cher

Raphael DJAMESSI

Le secteur des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) est en plein boom depuis plusieurs années au Togo comme en Afrique, boosté par de gros investissements des pays pour développer leurs infrastructures ; mais également par la place accordée par les citoyens-consommateurs à l'immobilier dans leur projet de vie. Conséquence : inflation galopante du coût des matériaux de construction. Réunis à Paris (France) le 27 mai dernier, les architectes africains ont exploré la piste de l' utilisation des matériaux locaux dans la construction en vue d'une réduction du coût global de réalisation des ouvrages et répondre en même temps aux questions climatiques et environnementales du moment. A l'issue de cette conférence, ils se sont accordés à dire que construire en matériaux locaux c'est « construire dur, vert et à moindre coût ». Un concept peu connu au Togo.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes!

Selon les données recueillies auprès des consommateurs, la tonne de ciment (CIMTOGO) est passée de 64000 F CFA en 2007 à 81000 FCFA actuellement (soit une augmentation de 26,5%). Celle de Fortia est quant à elle grimpé de 60000F CFA à 80 000F CFA actuellement (soit une augmentation de 25%) au cours de la même période. Le prix du camion de sable serait passé selon les mêmes données, de la fourchette de 25000 à 30000F CFA par camion de 6 à 7m3 en 2013, en fonction de la distance, à la fourchette de 40000 à 45000F CFA actuellement.

Or, un rapport de 2004 de la société Wyss Urh, spécialisée dans la fourniture de service de construction, financée par les Nations Unies dans le cadre de l'aménagement urbain indique que le coût des matériaux de construction représentait 83% du prix de revient d'un ouvrage dont près de 60% serait destiné au ciment et au sable marin utilisé dans la construction. Si on fait un parallèle entre ces statistiques et le taux d'accroissement urbain qui est de 4,5% au Togo, et quand on sait que les Togolais dans leur grande majorité aspirent à avoir leur « chez soi », on peut déduire que la disponibilité et l'accessibilité des matériaux de construction, notamment le ciment, reste et restera pour les prochaines années un défi pour notre pays. Un défi que l'introduction des matériaux locaux dans la construction pourra, selon certains spécialistes, contribuer à relever.

Sous le vocable « matériaux locaux » ou encore « matériaux de proximité », on entend toutes les matières premières de construction, disponibles ou produites localement qui peuvent entrer dans la réalisation d'un ouvrage architectural. Ces matériaux peuvent être naturels ou industriels comme le ciment qui du fait qu'il soit produit au Togo devient un matériau local. Le Centre de Construction et de Logement (CCL) s'est donné pour mission, depuis sa création en 1967 par décret n° 67 / 258, de répertorier ces matériaux, d'effectuer des recherches sur ces derniers et de trouver des formules pouvant permettre leur transformation en vue de les utiliser dans la construction.

A ce jour, plusieurs matériaux ont pu être répertoriés dont la terre, l'argile, la pierre dolomitique extraite de la carrière de Nyawoulou dans la région des Plateaux et la paille. Mais le matériau local le plus utilisé à cause de sa familiarité reste la terre ; elle peut être transformée en Bloc de Terre Comprimée (BTC) ou en terre cuite. Comme stabilisant, la construction en matériaux locaux admet le ciment et la chaux obtenue après fusion de la pierre dolomitique qui est économiquement et écologiquement plus avantageuse. Mais le stabilisant le plus utilisé reste le ciment à cause de l'incapacité du CCL à produire une quantité suffisante de chaux pouvant assurer tout le travail de la construction. La construction en matériaux locaux au Togo se fait essentiellement donc en BTC ou en terre cuite avec du ciment comme stabilisant. La matière première terre serait plus avantageuse dans la construction en termes de consommation en ciment, selon M. Yolou ABALO, Directeur Technique du CCL. « La production de 1m² de mur en BTC nécessite un investissement de 5500F CFA alors que dans la même dimension, le mur en aggloméré de ciment coûte entre 6500 et 7000F CFA », nous a-t-il révélé. Cet investissement moindre n'occulte en rien les garanties de sécurité et de durabilité que présente cette matière. « *On en veut pour preuve que les réalisations du centre comme les logements de la Cité Ouvrière de CIMAO à Tabligbo et ceux de la Cité Ouvrière de l'OTP à Hahotoé construits depuis les années 80 et qui jusqu'alors sont restés en bon état* », a-t-il ajouté.

Les BTC, une formule économique et écologique

Les BTC sont un exemple rare de formule qui allie les avantages écologiques à ceux économiques. En effet, selon le rapport précité de la société Wyss Urh, l'investissement lié à la construction en terre est à 50% destiné à la main d'œuvre contre seulement 17% dans le cas d'une construction en aggloméré de ciment. Cette répartition, a priori anodine, prend tout son sens lorsqu'on sait qu'au Togo la main d'œuvre est bon marché contrairement au ciment. De plus, d'un point de vue macro-économique , cela favorise la circulation des capitaux dans le pays.

Sur le plan écologique , outre le fait que les constructions en BTC offrent un confort thermique, la terre agissant en temps de chaleur comme un isolant thermique, elles contribuent aussi à la protection de la nature dans le sens où consommant moins de ciment, elles produisent moins de gaz à effet de serre. Quand on sait que le béton est la deuxième matière la plus consommée au monde après l'eau et que sa production représente entre 5et 10% de l'émission en CO2 de la planète, l'utilisation de matériaux durables comme la terre constitue un enjeu à la fois pour le logement et pour l'environnement. Cet enjeu est aussi sanitaire lorsqu'on sait que les ouvriers togolais travaillent le plus souvent sans équipements de protection. La construction en matériaux locaux, peu connue chez nous, doit donc être vulgarisée en vue de sa promotion au Togo parce qu'elle constitue une étape vers l'architecture bioclimatique, la mieux adaptée aux besoins de notre siècle. Les efforts forts louables consentis par le CCL à travers la formation et le renforcement de capacités des artisans en techniques de construction en BTC, ainsi que ceux du Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France à travers le financement de projets comme la création d'un Eco Centre spécialisé dans la formation en éco-bio-construction, sont à encourager. Il revient aux autorités de définir une politique qui prenne en compte l'usage des matériaux dans la construction des bâtiments publics comme c'est le cas au Cameroun depuis septembre 2007. Ceci a largement contribué à l'essor du marché des matériaux locaux et de leur industrialisation dans ce pays.

Il serait, toutefois, inopportun de déduire, au vue des avantages précités, que les matériaux locaux et notamment les BTC constituent une parade par excellence au coût élevé des matériaux de construction au Togo. « *Le choix de construire en matériaux locaux est plus un choix militant d'un point de vue écologique et un choix lié à d'autres facteurs comme la situation géographique qu' un point de vue économique. Lorsqu'on se trouve dans une zone où on a facilement accès à la terre ou à l'argile, il est clair que la solution la plus économique pour construire c'est en BTC ; en revanche, lorsqu'on se situe dans une zone côtière comme Baguida, il reviendra plus cher de construire en BTC plutôt qu'en aggloméré de ciment parce qu'il va falloir assurer le coût du transport de la terre qu'on aura au préalable achetée* », prévient M. Eklu Patrick AMENDAH, architecte urbaniste.

Insécurité :
La dangereuse zone de l'UCAO

Esso BADOU

Vingt (20) à trente (30) cas de braquage selon les statistiques, sont annuellement enregistrés à Sanguéra dans la zone de l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest- Unité Universitaire du Togo (UCAO-UUT). Les actions conjuguées à la sensibilisation des responsables de cet établissement ne sont pas encore totalement venues à bout du phénomène.

Le scénario est presque à chaque fois le même : des individus munis d'armes blanches (couteau, coupe-coupe...) agressent les passants dans l'obscurité et les dépouillent de tous leurs biens ; souvent des téléphones portables, ordinateurs ou encore de l'argent. Les victimes sont généralement des jeunes filles riveraines, seules ou en groupes. Le phénomène est récurrent et se localise sur la route non bitumée allant de la nationale n°3 à l'UCAO. «*Le 24 août dernier, aux environs de 19 heures, alors que je rentrais, j'ai entendu des voix masculines m'interpeller. Subitement, trois garçons armés de machette, m'ont prise à partie. Ils m'ont demandé t de leur donner mon sac au risque sinon d'être décapitée. J'y avais : mon téléphone, deux pagnes et une somme de 7300 FCFA. Blême de peur, je le leur tendis et ils disparurent dans les bois*», raconte Elyse, étudiante en deuxième semestre/Management à l'UCAO et logée à environ 100 mètres de l'école.

UCAO, vue d'en haut

Le Secrétaire Général de UCAO-UUT, le père Edmond AMEKUSE reconnaît l'existence du phénomène. « *Ces pratiques se sont répétées dans la zone surtout en 2012* », témoigne-t-il. Et leur persistance n'est pas de bonne publicité ni pour l'école ni pour le pays, se désole-t-il. En effet, beaucoup d'étudiants inscrits sont étrangers. .

A quoi est dû ce phénomène ?

Le premier facteur qui favorise cette insécurité est la situation géographique du secteur, à la périphérie de la zone urbaine, proche

(Suite à la page 13)

Intégration économique:

Le Conseil des ministres de l'UEMOA a tenu sa 3ème session ordinaire à Lomé

Franck NONNKPO

Le conseil des ministres de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) a tenu les 24 et 25 septembre à Lomé, sa troisième session ordinaire au titre de l'année 2014. Cette rencontre intervient après la tenue à Dubaï , il y a trois semaines, d'une conférence internationale des investisseurs s'inscrivant dans le cadre du chantier relatif au financement des économies de l'Union.

Plusieurs sujets étaient à l'ordre du jour de cette session.

D'abord le rapport sur la situation économique et monétaire de l'Union, arrêté au 30 juin. Ce rapport fait ressortir une bonne orientation des activités dans la zone sous l'effet du dynamisme de la production industrielle et de l'activité commerciale. Cette bonne orientation a été soutenue par l'exécution d'importants programmes dans le domaine des infrastructures ainsi que par le regain de dynamisme dans les secteurs manufacturiers et des Bâtiments et Travaux Publics.

Le Conseil a, en outre, examiné le projet d'Acte additionnel instituant un pacte de Convergence , de croissance, de stabilité et de solidarité entre les Etats membres de l'Union, en vue de sa soumission à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement.

Par ailleurs le Conseil a adopté plusieurs dossiers dont la révision des conditions de rémunération des produits d'épargne , réglementées dans le but de garantir une rémunération minimale aux épargnants et de stimuler la mobilisation de l'épargne populaire pour le financement adéquat des économies de l'Union.

D'autre part, en vue de renforcer le processus d'intégration, le Conseil des ministres a autorisé en 2005,l'adoption des actes de facilitation pour rendre effective la liberté de circulation des personnes, des services et des capitaux, ainsi que le droit d'établissement , prévus par les articles 91 et suivants du traité de l'UEMOA. Dans ce cadre , une série de textes a été adoptée pour mettre en place une réglementation uniforme des normes nationales réglementant l'exercice de certaines professions. Dans ce sens, il a été soumis au Conseil , le dossier concernant la profession d'Avocat.

Dans le cadre de la mise en conformité des textes de l'UEMOA avec ceux de la CEDEAO, le Conseil a examiné deux projets de règlements dont l'un est relatif à l'adoption du Tarif Extérieur Commun de l'UEMOA et l'autre portant sur la définition de la liste des marchandises composant les catégories dans la Nomenclature tarifaire et statistique de l'UEMOA, en vue d'une application uniforme du TEC à l'échelon régional.

Le Conseil a également examiné le dossier relatif au projet de Décision instituant la production des comptes nationaux de la santé dans les Etats membres de l'UEMOA, qui vise à favoriser une production régulière de la santé dans chaque Etat membre de l'UEMOA et de permettre une comparabilité des données de ces comptes nationaux à l'échelle sous-régionale.

Il a été également soumis à l'appréciation du Conseil des ministres de l'UEMOA le projet de Décision portant adoption du Programme de Développement Culturel de l'UEMOA (PDC-UEMOA) ainsi que le projet de plan stratégique 2015-2019 de la BOAD et les propositions de mesures pour un renforcement des moyens de refinancement de la Banque.

Vue partielle des membres du Conseil

Du nouveau dans les marchés publics au Togo

PME/PMI gagnez des appels d'offres de marchés publics au Togo, c'est le titre du nouveau guide de la collection Entreprendre au Togo, édité par le cabinet international en marchés publics, D&N Consultants référencé auprès de l'UEMOA et de la BAD.

Ce guide pratique s'adresse aux PME/PMI et aux entreprises qui veulent développer leur chiffre d'affaires en remportant des appels d'offres de marchés publics.

Il est disponible au tarif de 25 000 FCFA hors taxe.

Avocat, titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en droit des marchés publics obtenu o l'Université de Poitiers en 2000, Kodjo NADJOMBE est un praticien de la matière tant du côté des autorités contractantes, que du côté des opérateurs économiques.

Contacts:
D&N Consultants au Togo
Immeuble BTCI, 9ème étage
Tél: 98 84 80 80
Lomé - Togo.»

La dangereuse zone de l'UCAO

(Suite de la page 12)

du Ghana voisin d'où viendraient et se replieraient facilement les braqueurs, selon plusieurs témoignages; mais également avec une faible densité et une végétation bien fournie. En outre, réputée à tort ou à raison comme étant une école d'enfants issus de milieux aisés, l'UCAO attire des délinquants à la recherche de gains et de cibles faciles. « *Vu le niveau des frais de scolarité et le look de la plupart des étudiants, certains présument que nos familles ont beaucoup de moyens* », confirme Serges BAMAZI, étudiant en quatrième semestre. Il y a ensuite l'absence d'éclairage public, associée à l'irrégularité des patrouilles des forces de l'ordre, selon les riverains.

L'UCAO s'arme

Très fréquents il y a deux ans, les braquages dans la zone ont connu une nette diminution ces derniers mois. Ce résultat est à mettre à l'actif de l'école, fortement engagée dans la lutte contre le phénomène.

Dans un premier temps, des étudiants se sont proposés pour piéger les braqueurs et les arrêter, une méthode qui s'est révélée inefficace. Ensuite , sur demande des responsables de l'école, la gendarmerie s'est déployée dans la zone et a organisé cycliquement des patrouilles. Ce qui a permis sans doute de dissuader les braqueurs. «Il faut reconnaître que les actions de la gendarmerie ont été salutaires» souligne le Père AMEKUSE qui regrette cependant que les patrouilles ne soit pas permanentes.

L'Université a également pris des mesures en interne. Elle ferme ses portes à 22 heures pour empêcher des entrées à des heures tardives. La communauté universitaire est en outre sensibilisée sur la nécessité d'être vigilant pour ne pas tomber dans les filets des braqueurs.

L'UCAO a par ailleurs introduit une demande auprès de la CEET (Compagnie Energie Electrique du Togo) en vue de l'électrification de la zone. L'opération cependant peine à se concrétiser. « *Il ya longtemps que nous avons lancé la procédure de demande d'électrification auprès de la CEET et de la préfecture. Récemment nous leur avons fourni, à leur demande, le plan de masse de la Zone. Nous prions que la procédure aboutisse incessamment*», confie le Secrétaire Général de UCAO-UUT.

Si ces mesures ont permis de réduire le phénomène, son éradication totale est loin d'être une réalité. Face à cette situation, le Père AMEKUSE conseille : «*Nous devons renforcer la vigilance à tous les égards et ne jamais baisser la garde*».

Les anciennes gloires du sport togolais :
Ces «monuments» oubliés (Première Partie)

Kossi THEMANOU

Footballeurs, boxeurs, athlètes ou même responsables sportifs, nombreuses sont-elles, ces anciennes gloires du sport togolais qui, après plusieurs années passées à défendre l'honneur du pays, sont aujourd'hui presque mises aux oubliettes, sans véritable statut.

Afin de braquer à nouveau les projecteurs sur ces « monuments » du sport togolais, considérés aujourd'hui comme des pièces de musée, nous leur consacrons une série d'articles; une manière pour nous de rendre un hommage mérité à ces vaillants ambassadeurs de la terre de nos aïeux. Notre choix pour ce premier numéro porte sur un ancien footballeur, un redoutable attaquant de l'équipe nationale dans les années 70-80. Il s'agit de Germain ADAMAH-TASSAH plus connu sous le nom d' ADAMAH LOBO (Adamah le géant).
Le 30 août dernier, « Lomé Basket Academy Camp» -un camp de formation des jeunes basketteurs togolais organisé par la Ligue de basket de Lomé Golfe avec le soutien de l'ambassade des États-Unis au Togo- changeait de dénomination et devenait le camp LAWSON Séraphin du nom de celui grâce à qui le Togo a reçu la médaille de bronze à la Coupe d'Afrique de Basketball 1974. L'hommage rendu à ce grand basketteur togolais, présent à la cérémonie de clôture du camp, lui a fait couler des larmes pendant plusieurs minutes. Il expliquera plus tard qu'il désespérait à l'idée que ce jour n'arriverait jamais.

Moins chanceux que LAWSON Séraphin, John Codjo Mensan alias Kpalongo, le boxeur qui a marqué l'histoire du noble art togolais dans les années 70-80 et dont le nom est resté dans plusieurs chansons populaires, ou encore Adama Lobo ancien attaquant togolais redouté pour la puissance de ses frappes et ses buts sur corners directs, vivent aujourd'hui leur retraite dans le dénuement total et ne conservent de souvenir de leurs moments glorieux que de vieilles médailles usées par le temps.

Démarche titubante et la soixantaine dépassée, l'ancien N° 10 du « *Onze national* », puisque c'est ainsi qu'on appelait l'équipe nationale togolaise, ADAMAH Lobo vit sa retraite à Bè-Kpota, dans la banlieue de Lomé. Handicapé visuel et souffrant d'une maladie du cœur, l'homme évoque encore avec nostalgie ses débuts dans le football togolais. « *À l'époque je jouais en championnat avec Dr Kaolo que j'ai dû remplacer en attaque des Eperviers après sa tragique disparition. Alors que je n'avais que 18 ans, porter le dossard 10 que vous lègue un monument de son temps c'était trop d'honneur et en même temps une pression énorme; je me suis beaucoup donné* », nous confie-t-il lors d'un entretien qu'il nous a accordé. La nostalgie fait vite place à la désolation lorsque l'homme évoque les conditions dans lesquelles il a pratiqué son sport favori. « *Dans le temps, se souvient-il presqu'en larmes, nous jouions sans salaire et même sans prime. On nous punissait même pour les matchs perdus... Nous avions perdu un match contre la Guinée et pour cela, nous avions tous écopé d' une mise à pied de trois mois dans nos entreprises; cela a fait fuir certains d'entre nous qui ont migré vers d'autres pays notamment le Gabon».*

Bien loin des avantages qu'offre le football moderne, l'ancien footballeur reconnaît tout de même avoir beaucoup profité de ce sport auquel il a tant donné. « Dès l'âge de six ans, je n'avais qu'un rêve : devenir footballeur. Par la suite le foot m'a tout donné. D'abord ma femme, handballeuse d'Agaza, alors que j'étais joueur d' Agaza FC; nos talents respectifs ont facilité notre union. Ma première sortie internationale a eut lieu lors du mois de préparation faite en Chine en vue d'une restructuration de l'équipe après la CAN 1972. S'en suivront bien d'autres voyages. C'est grâce au foot que j'ai été embauché à la CNSS (Caisse Nationale de Sécurité Sociale ndlr) où j'ai exercé de 1973 à 2003, et j'associais les deux fonctions ».

Fils d'ADAMA-TASSAH Tétévi, orfèvre et footballeur d'Unisport dans le temps, et de dame AKUETUNU Da Agnélé, celui qui est né 28 mai 1952 ne regrette rien de sa vie et retrouve presque toute sa jeunesse lorsqu'il évoque les matchs qui ont marqué sa carrière de footballeur. « *Je me souviens toujours, nous dit-il, d'un match des éliminatoires de la coupe d'Afrique, face au Maroc en 1979. J'ai beaucoup aimé. Nous avions perdu au match aller sur un score de 7-0, dont quatre buts marqués par Ahmed Faras, meilleur joueur d'Afrique en ce temps. Au retour nous les avions battus sur un score de 2-1 et j'ai marqué le premier but à la dixième minute et fait une passe décisive pour le second. Notre deuxième but fut marqué par Feu Déma Bashirou, paix à son âme! Ce qui m'a le plus marqué dans cette confrontation était que beaucoup de personnes, notamment des Européens, étaient venues suivre ce match puisque Ahmed Faras jouait. Il a d'ailleurs marqué le premier but égalisateur ». «J'aurais préféré jouer une phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations mais je regrette que notre génération n'a pas pu se qualifier* » ajoute-t-il avec regret.

Germain ADAMAH-TASSAH alias «Adamah lobo»

Ces périodes de gloire derrière lui, ADAMAH Lobo vit aujourd'hui de sa seule pension de retraité de la CNSS, ce qui ne lui permet pas de s'acquitter de tous ses frais médicaux et de subvenir aux besoins de sa famille. « *Je suis souffrant et je paye difficilement mes traitements et ordonnances* » nous confie-t-il tout en précisant qu'il est mieux loti que certains de ses anciens coéquipiers qui n'ont aucune pension de retraite, qui vivent dans l'abandon et le dénuement total.

Le sort réservé à nos anciens sportifs laisse quelque peu à désirer. Il n'y a aucune trace d'eux dans les archives. C'est à croire que ces sportifs n'avaient jamais porté le lourd et beau fardeau d'être les espoirs de millions de Togolais. « *On n'a pas accordé de statut aux anciens sportifs internationaux de notre pays. Il nous faut des statuts qui leur garantissent un minimum de droits leur permettant de gérer leurs vieux jours et reconnaissant également le mérite des services rendus à la nation. Entre temps, les footballeurs n'ont bénéficié que d'un accès libre aux matches internationaux»,* déplore un président de club élite du football togolais.

Promotion du développement:
PDH au cœur de l'action sociale

Franck NONNKPO

Situé à Avédji –Cité dans la banlieue nord-ouest de Lomé, le Centre Social PDH (Promotion et Développement Humain) est l'une des initiatives privées réussies en matière de promotion du développement humain. PDH intervient dans plusieurs domaines visant à accompagner et à offrir un bien-être aux plus vulnérables.

PDH : Historique, but, domaines d'intervention

PDH est créé le 15 février 1999 par Antoine Soga Yao DZAKAS. « Mon désir d'éviter la souffrance à autrui m'amena à me décider de devenir prêtre catholique, ce qui me conduisit au Petit Séminaire Saint Pie X d'Agoe-Nyivé en septembre 1985 d'où je serai sorti en 1990 à la fermeture du Séminaire. Resté sur ma soif, je fais la rencontre des Missionnaires Comboniens du Cœur de Jésus et rentrai chez eux 1993. Avec les Comboniens, j'ai appris quelque peu à me connaître sur les plans humain et chrétien ; fait l'Ecole Nationale de formation sociale de Lomé. Le 10 février 1999, je quitte les Comboniens et le 13 février 1999, j'ai commencé à travailler au Centre Social d'Adidogomé. Le 15 février 1999, je crée PDH pour accompagner le monde souffrant », raconte M. DZAKAS.

Selon son fondateur, PDH vise à « promouvoir et développer les personnes les plus pauvres et les plus abandonnées »,
Nommé initialement « MAWUTA » (à cause de Dieu) entre 1999 et 2000, puis «Projet 'Promotion et Développement Humain' » de 2000 à 2001 ; l'organisation porte en ce jour le nom PDH.
Le Centre Social PDH couvre plusieurs domaines. En effet, il constitue un cadre de soutien psychosocial ; à cet effet, il accueille, écoute, conseille et assiste les personnes en difficulté : Cas Sociaux, Personne Vivant avec le VIH/Sida, Orphelins et/ou Enfants devenus vulnérables pour cause du VIH/SIDA ; Enfants Démunis / Enfants de Rue ...

Des volontaires en actions

Le Centre Social PDH apporte un appui nutritionnel à travers notamment des ateliers culinaires, des dons de kits nutritionnels. Il est également un lieu où le nécessiteux peut trouver un soutien économique à travers l'apprentissage, la formation professionnelle, la formation en

(Suite à la page 15)

Alex : la révélation!

« Je n'ai pas choisi l'humour (...) c'est l'humour qui m'a choisi »

Wilfried ADEGNIKA

Depuis quelques années, l'humour est en plein essor au Togo. Cet art a permis à bien de jeunes de révéler leurs talents. Parmi eux, Alex, lauréat du concours national de l'humour du Togo en 2013. Naguère inconnu du grand public, l'artiste s'est fait remarquer lors de la grande finale de l'élection Miss-Togo 2014 à travers une prestation époustouflante. Découverte!

Focus Infos : Qui est Alex ?

Alex : Bonjour ou bonsoir parce que je ne sais pas à quel moment le lecteur lira cette interview ! .
Alex est à l'Etat Civil AZONDJAGNI Kodjovi Alexandre, humoriste togolais, étudiant en Master 2 Management des entreprises.

F.I : Alex n'est pas devenu humoriste du jour au lendemain! Comment cela a commencé? Racontenous ton histoire.

A : C'est une question que je me pose souvent moi-même. Mais aussi longtemps que je m'en souvienne, j'ai souvent ou plutôt toujours fait rire de manière consciente ou inconsciente mon entourage. Mais le déclic est venu en classe de seconde au Lycée où j'ai rejoint sous la pression de mon professeur de Français le Club de Théâtre de mon école. Je devais un jour jouer un ancien sketch d'Alpha Ramsès et je l'ai réussi à merveille. Ensuite à chaque fois que le thème humour était attribué à mon école j'écrivais le One Man show que je jouais et ça marchait. Piqué par la mouche de l'humour, j'ai tout simplement persévéré et voilà ou j'en suis maintenant.
Je n'ai pas choisi l'humour. Je crois que c'est l'humour qui m'a choisi. Sinon j'aurais dû abandonner depuis, tellement le chemin est dur...

F.I : Parmi les humoristes togolais ou d'ailleurs , lesquels particulièrement, t'ont donné envie d'embrasser cet art ?

A : Beaucoup ... Je ne pourrai pas tous les cite. Pour n'en citer que deux: Alpha Ramsès du TOGO, humoriste et metteur en scène hors pairs, et Raymond Devos de l'Occident dont j'apprécie particulièrement la plume.

F.I : Quelles sont les scènes que tu as déjà écumées ?

A : Plusieurs ...Palais des Congrès de Lomé et de Kara pour la Chancellerie de l'humour, le Concours National de l'humour et plusieurs autres occasions, le Palais des Peuples au Burkina-Faso et bien d'autres.

F.I : Tu as été lauréat du concours national de l'humour du Togo en 2013; qu'est-ce que cela a apporté à ta carrière?

A : Je dirai que cela m'a été positif puisque c'est l'un des tournants de ma carrière en matière de visibilité. J'en profite pour remercier les organisateurs.

F.I : Quel regard portes-tu sur l'humour togolais ?

A : Nous les humoristes , nous avons encore besoin de travailler. Comparativement aux autres, nous sommes vraiment en arrière mais ça commence par venir. On commence aussi par considérer de plus en plus les humoristes et leur profession et il y a de l'espoir. Dans 5 à 10 ans l'humour sera le marché le plus rentable au Togo si nous travaillons bien.

F.I : Vis- tu de ton art ?

A : Non pas encore. Je n'en vis pas encore pleinement. Il faut atteindre un certain niveau pour ça.

Alex sur scène

F.I : S'il t'était permis de changer d'une baguette magique quelque chose dans le monde humoristique, que ferais-tu ?

A : Je ferai disparaitre l'esprit de la concurrence négative et garder seulement une concurrence saine dans les milieux.

F.I :Projets à court et long terme !

A : Beaucoup, mais je n'en dirai rien pour l'instant .Que de surprises !

F.I : Un coup de gueule et un coup de cœur!

A :Pour le coup de cœur : merci à tous ceux qui nous soutiennent, Dieu vous bénisse!
Et pour le coup de gueule : On nous demande à nous les humoristes de revenir uniquement avec de nouvelles blagues à chaque spectacle, nous n'en disconvenons pas, mais si tel est le cas, dites aux musiciens aussi qu'à chaque nouveau concert, qu'ils viennent eux-aussi avec de nouvelles chansons uniquement.

PDH au cœur de l'action sociale

(Suite de la page 14)

Activités Génératrices de Revenus (AGR), un appui financier aux AGR etc.

Par ailleurs, afin de promouvoir les droits humains, le Centre Social PDH aide à la vulgarisation des instruments juridiques et offre une médiation juridique. On peut aussi y bénéficier d'un accompagnement spirituel : facilitation des séances de prières, de direction spirituelle et d'administration des sacrements.

PDH offre en outre des possibilités de formation pratique notamment en communication ; animation de groupe ; organisation et réalisation de journées récréatives et de loisirs ; agriculture y compris l'élevage ; élaboration, gestion, suivi évaluation et supervision de projets de développement...

PDH, PROVONAT et ANPE : une histoire de confiance

Depuis sa création, PDH accueille et encadre des bénévoles et volontaires de divers pays d'Afrique, d'Europe, d'Amérique, d'Océanie et d'Asie. De 1999 à 2013, PDH a accueilli 317 volontaires. Ils bénéficient notamment d'une introduction, d'une formation permanente et d'un accompagnement suivi évaluation et supervision.
Convaincu par ces résultats, le Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, à travers le Programme National de Volontariat au Togo (PROVONAT), a affecté au Centre Social PDH, des jeunes diplômés. Ainsi grâce à ce programme, 09 jeunes volontaires ont été envoyés à PDH en 2012. Ceci a augmenté la visibilité du centre et le nombre en ressource humaine. A PDH, les volontaires s'emploient à briser chez les bénéficiaires du centre la solitude, l'isolement et l'abandon ; leur faire redécouvrir la joie de vivre, le sens de la vie ; travailler pour la réinsertion sociale, l'auto promotion et l'auto prise en charge...

En août 2014, l'ANPE (Agence Nationale Pour l'Emploi) a mis à la disposition du Centre Agro Pastoral PDH 5 jeunes de diverses qualifications (1 Bac D, porteur de projet Agricole ; 1 licence en Anglais, porteur de projet Agricole ; 1 licence en Agronomie, option Production Végétale ; 1 licence en Agronomie, option Production Animale ; 1 licence en Agro Economie) ayant pour mission de participer aux TRAVAUX PRATIQUES d'Education et de Formation Technique et Professionnelle Agricole et Rurale du Centre Agro Pastoral PDH.

Exposition :

Les« Pointillés » et le « Lonyelorgnisme » à l'honneur

Albert AGBEKO

Dovi Ayawovi et Jope Quaye, deux artistes plasticiens, exposent à Gugel Gallery. Un public nombreux a pris part, le vendredi 19 septembre, au vernissage de l'exposition.

Que ce soit par des « Pointillés » pour Dovi Ayawovi ou le « Lonyelorgnisme » pour Jope Quaye, les deux artistes ont exposé au public par tableaux interposés leurs talents et leur vision par rapport au vécu quotidien.
Le choix du style des pointillés, l'artiste Dovi l'explique par sa conviction que l'art n'a de raison d'être que dans le mysticisme et la spiritualité. « *J'ai choisi les pointillés parce que dans mon village ils couvrent les cases dédiées aux vaudous : ils représentent la présence de Sakpatè et Heviesso, dieux du ciel et de la terre. C'est là que j'ai trouvé la source de mon inspiration qui a donné naissance à mon art* », dit-il.
Le « *Lonyelorgnisme* » de Jope Quaye, plus rationnel, pose la question de tendance. Le terme « Lonyelorgnisme » vient de la rencontre de deux cultures différentes, le Mina (Lonye, qui veut dire la main) et le Français (lorgner, qui signifie regarder d'un œil détourné). L'artiste associe ces deux homonymes pour former une seule et même expression.
Le sens de Trompe-œil, le nom de la collection, est « d'investir en temps son homonymie, en l'occupant dans toutes ses formes d'expression, tout en se l'appropriant par son travail ».

Quaye a débuté sa carrière dans l'atelier du Congolais Diallo Ndambaka N'Kiza, où il a travaillé aux côtés de plusieurs artistes dont Jimi Hope ou Zinkpe. Autodidacte, il se présente à chaque exposition avec un nouveau thème.

Les visiteurs contemplant les oeuvres

Pour M. Victor Gugel, le responsable de Gugel gallery, le choix porté sur les deux artistes s'explique par le fait que «chacun a son domaine précis, chacun est génial» «Ils ont la même thématique avec les yeux», a-t-il ajouté.
Gugel gallery promeut les artistes togolais en leur offrant un cadre d'exposition.

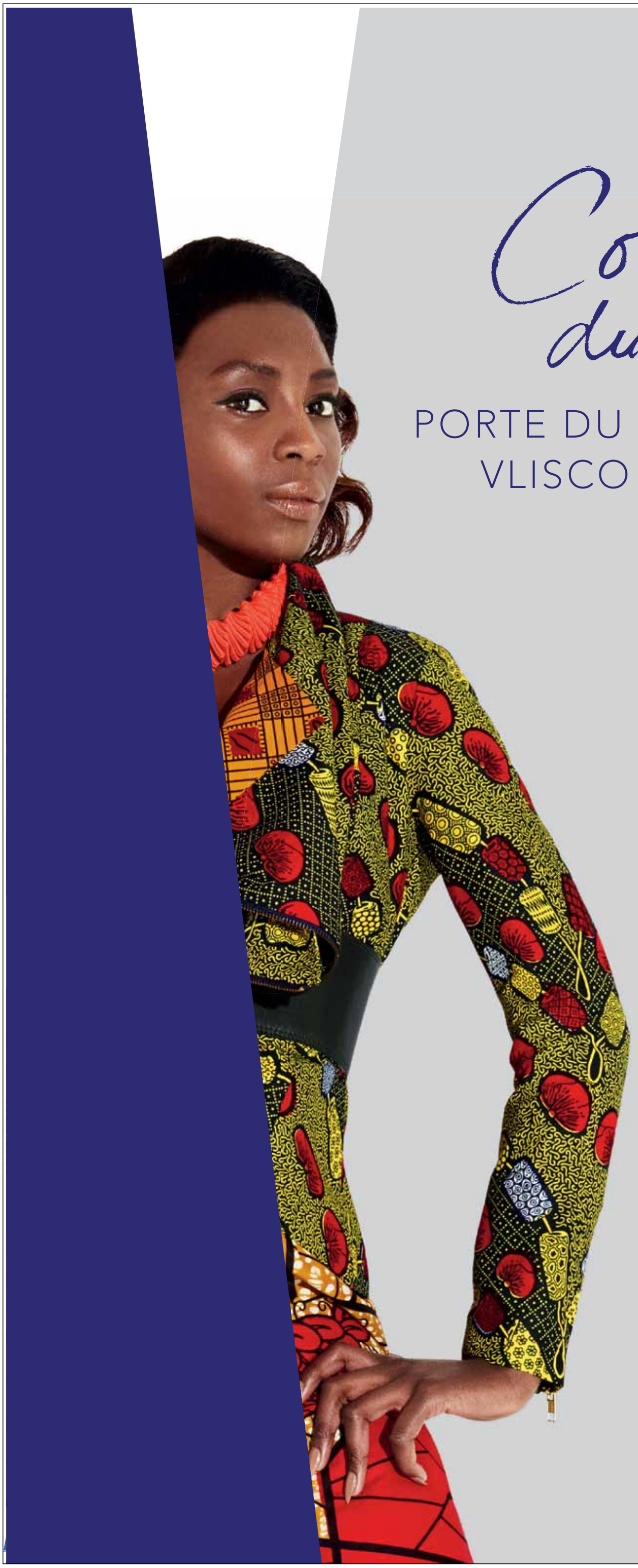

UNE VRAIE

Connaisseuse du Style

PORTE DU WAX HOLLANDAIS VLISCO AUTHENTIQUE

Elle ose l'originalité. Attachée à l'authenticité, elle choisit de porter du véritable Wax Hollandais Vlisco imprimé des deux côtés, aux motifs expressifs, aux couleurs intenses et aux effets « bulle » naturels créés par la cire. Vlisco est la seule marque à produire du véritable Wax Hollandais depuis 1846. Que vous l'appeliez « Hollandis » ou « Hollandais », c'est un produit Vlisco. Une vraie Connaisseuse sait cela et est capable d'identifier un produit authentique.

VOUS POUVEZ, VOUS AUSSI, DEVENIR UNE CONNAISSEUSE DU STYLE VLISCO

Notre guide spécialisé vous explique tout ce que vous devez savoir. Il vous donne des conseils pour apprendre à reconnaître le véritable Wax Hollandais Vlisco et vous indique où l'acheter. Devenez une Connaisseuse du Style Vlisco capable de reconnaître le véritable Wax Hollandais Vlisco sur www.vlisco.com

VLISCO

SINCE 1846